

**COMPAGNIE DE L'OCCIDENT  
POUR LA FINANCE ET L'INDUSTRIE S.A.**

**RAPPORTS SEMESTRIELS**

**AU**

**30 JUIN 2009**

**NON AUDITES**

COFI

Société anonyme

Capital social: EUR 163.300.000,00 entièrement libéré

Siège Social: 180, rue des Aubépines • L-1145 Luxembourg

R.C.S.: Luxembourg B 9539



<b>SOMMAIRE</b>
-----------------

<b>Organes de la Société</b> .....	<b>5</b>
<b>Chiffres Clés</b> .....	<b>6</b>
<b>Rapports et comptes sociaux au 30 juin 2009</b>	
□ <u>Rapport de gestion</u> .....	8
□ <u>Bilan et Compte de profits et pertes</u> .....	10
□ <u>Annexe aux comptes semestriels</u> .....	14
<b>Organigramme du Groupe</b> .....	<b>20</b>
<b>Rapports et comptes consolidés au 30 juin 2009</b>	
□ <u>Rapport de gestion consolidé</u> .....	23
□ <u>Bilan consolidé et Compte de profits et pertes consolidé</u> .....	24
□ <u>Tableau des flux de trésorerie consolidée</u> .....	27
□ <u>Résultat net et variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres</u> .....	29
□ <u>Variations dans les fonds propres consolidés</u> .....	30
□ <u>Annexe aux comptes consolidés</u> .....	32



<b>ORGANES DE LA SOCIÉTÉ</b>
------------------------------

**CONSEIL D'ADMINISTRATION****Président**Frédéric Wagner <sup>1, 2, 3</sup>**Vice-Président**Massimo Trabaldo Togna <sup>1</sup>**Administrateurs**Jean Bodoni <sup>3</sup>Americo Bortuzzo <sup>1, 2</sup>Robert Hoffmann <sup>1</sup>Jean Noël Lequeue <sup>1, 2</sup>Bruno Panigadi <sup>3</sup>

Umberto Trabaldo Togna

**Secrétaire**

Bruno Panigadi

**REVISEUR D'ENTREPRISES**Mazars  
Luxembourg

- 1 Comité nominations & rémunérations
- 2 Comité d'audit & *compliance*
- 3 Comité de direction

## CHIFFRES CLÉS

<b>Comptes Sociaux</b>	30.06.2009	01.01.2009	31.12.2008
en milliers de	<b>EUR</b>	<b>EUR</b>	<b>USD</b>
Fonds propres (y inclus le résultat)	199.423	192.211	270.720
Total du bilan	203.545	196.904	274.132
Total des immobilisations financières	154.495	154.388	215.107
Profit net	14.135	8.413	11.849

<b>Comptes Consolidés</b>	30.06.2009	01.01.2009	31.12.2008
en milliers de	<b>EUR</b>	<b>EUR</b>	<b>USD</b>
Profit net consolidé	15.066	9.590	13.517
Profit net consolidé, part du Groupe	15.082	9.570	13.488
Fonds propres consolidés, part du Groupe (y inclus le résultat)	357.597	359.385	506.187
Intérêts minoritaires	814	698	983
Total du bilan consolidé	1.772.604	1.653.345	2.328.665

		<b>EUR</b>	<b>EUR</b>	<b>USD</b>
Actions émises	n°	20.000.000	20.000.000	20.000.000
dont, actions détenues par la société	n°	218.000	218.000	218.000
Valeur estimée par action <sup>(1)</sup>		18,12	18,20	25,64
Bénéfice par action		0,76	0,48	0,68

<sup>(1)</sup> La valeur estimée correspond au montant des Fonds Propres Consolidés divisé par le nombre d'actions en circulation

**COMPTES SOCIAUX  
AU 30 JUIN 2009  
NON AUDITES**

<p style="text-align: center;"><b>RAPPORT DE GESTION</b> <b>AU 30 JUIN 2009</b></p>
---

**Messieurs les Actionnaires,**

Nous vous rappelons que l'assemblée générale du 13 janvier 2009 a décidé de

- ❑ supprimer la valeur nominale des 20 millions d'actions représentatives du capital social;
- ❑ de changer la monnaie d'expression du capital social de dollars des Etats-Unis d'Amérique en Euros par application du cours de change moyen au 31 décembre 2008, soit USD 1 pour EUR 0,71. En conséquence, le capital social de USD 230.000.000,00 est converti au 1<sup>er</sup> janvier 2009 en EUR 163.300.000,00.

Uniquement à titre comparatif, tous les chiffres relatifs à la même période de l'exercice précédent et présentés dans ce rapport ont été convertis de USD à EUR au même taux de change utilisé par la conversion de la monnaie d'expression du capital social.

Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2009, le résultat non consolidé et non audité présente un profit net de EUR 14.135.109,25 (30.06.2008: EUR 11.665.734,59).

Le total des produits s'élève à EUR 16.259.091,21 (30.06.2008: EUR 12.530.810,42), dont EUR 12 millions de dividendes provenant d'entreprises liées (30.06.2008: EUR 10.650.000,00).

Le résultat net provenant des opérations en devises étrangères a engendré un profit de EUR 1,4 millions (30.06.2008: EUR 1 millions).

Le résultat net provenant des opérations sur titres et autres valeurs mobilières a engendré une perte de EUR 1,3 millions (30.06.2008: 0,2 millions).

Aucune correction de valeur sur les immobilisations financières n'a été effectuée dans la période sous revue.

Le total des Fonds Propres s'élève à EUR 199.422.629,83 y inclus le résultat de la période (31.12.2008: EUR 192.211.220,58).

Les engagements hors bilan de EUR 2,1 millions correspondent au montant contracté mais non encore appelé par des fonds d'investissement.

Au 30 juin 2009, Cofi détenait toujours 218.000 de ses propres actions. Aucune action n'a été rachetée ou vendue en course du premier semestre 2009.



## Rapport de Gestion au 30 juin 2009 (suite)

Coparfin, qui contrôle directement et indirectement Cassa Lombarda SpA, Milan, PKB Privatbank AG, Lugano et PKB Privatbank Ltd, St. John's, représente toujours l'investissement le plus important du Groupe.

Luxembourg, le 15 octobre 2009

pour le Conseil d'Administration  
Frédéric Wagner  
Président

**BILAN**

		<b>30.06.2009</b>	<b>01.01.2009</b>	<b>31.12.2008</b>
		EUR	EUR	USD
<b>ACTIF</b>	notes			
<b>C. ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>154.495.273,72</b>	<b>154.387.773,72</b>	<b>215.106.552,87</b>
<b>III. Immobilisations financières</b>	2, 3, 5	<b>154.495.273,72</b>	<b>154.387.773,72</b>	<b>215.106.552,87</b>
1. Parts dans des entreprises liées		148.503.341,65	148.503.341,65	207.960.237,85
3. Participations		3.532.729,09	3.532.729,09	3.226.084,72
5. Titres ayant le caractère d'immobilisations		2.133.574,18	2.131.074,18	3.650.765,06
6. Autres prêts		325.628,80	220.628,80	269.465,24
<b>D. ACTIF CIRCULANT</b>		<b>49.048.285,20</b>	<b>42.515.824,62</b>	<b>59.025.266,39</b>
<b>II. Créances</b>	2, 4, 3	<b>59.828,45</b>	<b>645.552,23</b>	<b>907.960,81</b>
4. Autres créances		59.828,45	645.552,23	907.960,81
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		59.828,45	645.552,23	907.960,81
<b>III. Valeurs mobilières</b>	2, 5, 7	<b>9.109.674,59</b>	<b>8.361.005,52</b>	<b>10.913.163,45</b>
2. Actions propres ou parts propres		710.000,00	710.000,00	1.000.000,00
3. Autres valeurs mobilières		8.399.674,59	7.651.005,52	9.913.163,45
<b>IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse</b>		<b>39.878.782,16</b>	<b>33.509.266,87</b>	<b>47.204.142,13</b>
<b>E. COMPTES DE REGULARISATION</b>		<b>1.431,49</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>203.544.990,41</b>	<b>196.903.598,34</b>	<b>274.131.819,26</b>

Les notes annexées font partie intégrante des comptes consolidés.

## BILAN

		30.06.2009	01.01.2009	31.12.2008
		EUR	EUR	USD
<b>PASSIF</b>				
	notes			
<b>A.</b>	<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>199.422.629,83</b>	<b>192.211.220,58</b>	<b>270.720.028,97</b>
<b>I.</b>	<b>Capital souscrit</b>	<b>163.300.000,00</b>	<b>163.300.000,00</b>	<b>230.000.000,00</b>
<b>IV</b>	<b>Réserves</b>	<b>14.469.803,36</b>	<b>14.043.103,36</b>	<b>19.779.018,81</b>
1.	Réserve légale	2.010.000,00	1.583.300,00	2.230.000,00
2.	Réserve pour actions propres	7.100.000,00	7.100.000,00	10.000.000,00
4.	Autres réserves	5.359.803,36	5.359.803,36	7.549.018,81
<b>V.</b>	<b>Résultats reportés</b>	<b>7.517.717,22</b>	<b>6.455.014,44</b>	<b>9.091.569,63</b>
<b>VI.</b>	<b>Résultat net</b>	<b>14.135.109,25</b>	<b>8.413.102,78</b>	<b>11.849.440,53</b>
<b>B.</b>	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>2.314.700,37</b>	<b>2.297.598,96</b>	<b>3.211.585,52</b>
2.	Provisions pour impôts	512.503,50	495.402,09	673.280,07
3.	Autres provisions	1.802.196,87	1.802.196,87	2.538.305,45
<b>C.</b>	<b>DETTES</b>	<b>1.807.660,21</b>	<b>142.128,94</b>	<b>200.204,77</b>
2.	Dettes envers des établissements de crédit	1.415,97	0,00	0,00
a)	dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1.415,97	0,00	0,00
9.	Autres dettes	1.806.244,24	142.128,94	200.204,77
a)	dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1.806.244,24	142.128,94	200.204,77
<b>D.</b>	<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b>0,00</b>	<b>2.252.649,86</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>203.544.990,41</b>	<b>196.903.598,34</b>	<b>274.131.819,26</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>		<b>2.081.830,98</b>	<b>2.263.713,32</b>	<b>3.190.024,81</b>

Les notes annexées font partie intégrante des comptes consolidés.

## COMPTE DE PROFITS ET PERTES

pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 juin		2009	2008	2008
		EUR	EUR	USD
<b>CHARGES</b>	notes			
<b>2. b) Autres charges externes</b>	13	<b>346.849,19</b>	<b>274.989,76</b>	<b>387.309,52</b>
<b>3. Frais de personnel</b>		<b>150.000,00</b>	<b>163.506,14</b>	<b>230.290,34</b>
a) Salaires et traitements	14	150.000,00	163.506,14	230.290,34
<b>4. Corrections de valeur</b>		<b>1.342.553,34</b>	<b>146.245,44</b>	<b>205.979,49</b>
a) sur frais d'établissement et sur immobilisations				
b) sur éléments de l'actif circulant		1.342.553,34	146.245,44	205.979,49
<b>7. Intérêts et charges assimilées</b>		<b>165.794,43</b>	<b>156.679,07</b>	<b>220.674,75</b>
a) concernant des entreprises liées		29.959,78	43.188,59	60.829,00
b) autres intérêts et charges		135.834,65	113.490,48	159.845,75
<b>12. Autres impôts ne figurant pas sous les postes ci-dessus</b>		<b>118.785,00</b>	<b>123.655,42</b>	<b>174.162,57</b>
<b>13. Profit de la période</b>		<b>14.135.109,25</b>	<b>11.665.734,59</b>	<b>16.430.612,09</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>16.259.091,21</b>	<b>12.530.810,42</b>	<b>17.649.028,76</b>

Les notes annexées font partie intégrante des comptes consolidés.

## COMPTE DE PROFITS ET PERTES

pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 juin		2009	2008	2008
		EUR	EUR	USD
<b>PRODUITS</b>				
	notes			
<b>5. Produits de participations</b>	15	<b>12.000.000,00</b>	<b>10.650.000,00</b>	<b>15.000.000,00</b>
a) provenant d'entreprises liées		12.000.000,00	10.650.000,00	15.000.000,00
<b>6. Produits d'autres valeurs mobilières et de créances de l'actif immobilisé</b>		<b>105.861,33</b>	<b>35.654,89</b>	<b>50.218,15</b>
b) autres produits		105.861,33	35.654,89	50.218,15
<b>7. Autres intérêts et produits assimilés</b>		<b>1.807.147,93</b>	<b>1.832.633,26</b>	<b>2.581.173,61</b>
a) provenant d'entreprises liées		7.166,69	17.360,38	24.451,24
b) autres intérêts et produits assimilés		1.799.981,24	1.815.272,88	2.556.722,37
<b>9. Produits exceptionnels</b>	16	<b>2.346.081,95</b>	<b>12.522,27</b>	<b>17.637,00</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>16.259.091,21</b>	<b>12.530.810,42</b>	<b>17.649.028,76</b>

Les notes annexées font partie intégrante des comptes consolidés.

<p style="text-align: center;"><b>ANNEXE LÉGALE AUX COMPTES SOCIAUX</b> <b>arrêtés au 30 juin 2009</b></p>
--

## 1 GENERALITES

La Compagnie de l'Occident pour la Finance et l'Industrie a été constituée sous la forme d'une société anonyme le 14 avril 1971.

La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. La Société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières et immobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement. La Société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter. La Société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt tous concours, prêts, avances ou garanties. La Société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

La dénomination sociale abrégée COFI, a été déposée comme marque internationale dans les pays suivants: Benelux, Italie, Principauté de Monaco et Suisse.

Depuis sa création, la Société n'a exercé aucune activité commerciale soumise à la T.V.A..

L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

## 2 PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

### 2.1 Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux pratiques comptables généralement admises.

### 2.2 Conversion de devises

La comptabilité est tenue en euros (EUR); le bilan et le compte de profits et pertes sont exprimés dans cette devise.

Uniquement à titre comparatif, tous les chiffres relatifs à la même période de l'exercice précédent et présentés dans ce rapport ont été convertis de USD à EUR au même taux de change utilisé par la conversion de la monnaie d'expression du capital social.

Les produits et charges exprimés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération.

## Annexe légale aux comptes sociaux arrêtés au 30 juin 2009

## 2.2 Conversion de devises (suite)

Les transactions relatives aux immobilisations financières, valeurs mobilières, créances et dettes, exprimées dans une autre devise que celle du bilan, sont converties au cours de change en vigueur à la date de l'opération.

A la date de clôture, les comptes bancaires en monnaie étrangère sont convertis au cours de change en vigueur à cette date.

## 2.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées au prix d'acquisition et peuvent faire l'objet de corrections de valeur, afin de donner à ces éléments la valeur inférieure qui leur est attribuée à la date de clôture du bilan, si les administrateurs pensent que la dépréciation sera durable. En outre, les créances sont valorisées individuellement au plus bas de leur prix d'acquisition ou de leur valeur convertie au cours de change à la date de clôture du bilan.

## 2.4 Créances

Les créances sont évaluées à la valeur nominale diminuée, le cas échéant, des corrections de valeur devenues nécessaires, afin de les renseigner à leur valeur de réalisation.

## 2.5 Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont évaluées à leur prix d'acquisition diminué, le cas échéant, de corrections de valeur lorsque le prix du marché est inférieur au prix d'achat.

## 2.6 Dettes

Les dettes sont inscrites au bilan à leur valeur nominale ou, le cas échéant, à leur valeur résiduelle.

## 3 ECHEANCIER DES CREANCES

L'ensemble des créances a une échéance inférieure à un an.

## 4 ECHEANCIER DES DETTES

L'ensemble des dettes a une échéance inférieure à un an.

## Annexe légale aux comptes sociaux arrêtés au 30 juin 2009

## 5 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	30.06.2009 EUR	01.01.2009 EUR	31.12.2008 USD
Valeur d'acquisition au début de la période	164.468.418,91	162.806.297,73	237.913.915,79
Augmentations au coût d'acquisition	107.500,00	0,00	0,00
Diminutions au coût d'acquisition	0,00	0,00	(8.609.271,10)
Différence de conversion	0,00	1.662.121,18	0,00
<b>Valeur d'acquisition à la fin de la période</b>	<b>164.575.918,91</b>	<b>164.468.418,91</b>	<b>229.304.644,69</b>
Corrections de valeur au début de la période	(10.080.645,19)	(10.080.645,19)	(14.198.091,82)
Corrections de valeur de la période	0,00	0,00	0,00
Reprises de corrections de valeur de la période	0,00	0,00	0,00
Différence de conversion	0,00	0,00	0,00
<b>Corrections de valeur à la fin de la période</b>	<b>(10.080.645,19)</b>	<b>(10.080.645,19)</b>	<b>(14.198.091,82)</b>
<b>Investissement net à la fin de la période</b>	<b>154.495.273,72</b>	<b>154.387.773,72</b>	<b>215.106.552,87</b>

6 ENTREPRISES DANS LESQUELLES LA SOCIETE DETIENT PLUS DE 20% DU CAPITAL  
(en milliers)

	% de détention		Total des capitaux propres *	Résultat semestriel	Date de clôture
BUDDAHROCK PTY LTD	100,00%	AUD	15.118	91	30.06.2009
COPARFIN SA	100,00%	EUR	172.048	21.376	30.06.2009
DORFINA SA	100,00%	CHF	3.591	(76)	30.06.2009
GLENBUDDAH PTY LTD	100,00%	AUD	(2.171)	91	30.06.2009
HEPTAGON INV. LTD	27,62%	USD	2.673	86	30.06.2009
IMM. NAMUR SABLON SA	45,50%	EUR	386	0	30.06.2009
MILANO LUXURY CO. SPA	40,00%	EUR	4.732	(424)	30.06.2009
QUINTIA SPA	100,00%	EUR	13.673	1.789	30.06.2009
SHEPTON C. & S. LDA	60,00%	EUR	596	0	30.06.2009
SONETTO PTY LTD	100,00%	AUD	272	0	30.06.2009

\* y inclus le résultat de la période



## Annexe légale aux comptes sociaux arrêtés au 30 juin 2009

## 7 VALEURS MOBILIERES

	30.06.2009 EUR	01.01.2009 EUR	31.12.2008 USD
Actions	840.203,79	923.789,12	1.178.016,71
Fonds d'investissements	5.740.095,83	6.137.805,29	7.904.990,24
Obligations	1.819.374,97	589.411,11	830.156,50
Actions propres *	710.000,00	710.000,00	1.000.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>9.109.674,59</b>	<b>8.361.005,52</b>	<b>10.913.163,45</b>

\* la Société détient 218.000 de ses propres actions.

## 8 CAPITAUX PROPRES

	31.12.2008	01.01.2009	affectation du résultat et dividende	variations	30.06.2009
	USD	EUR	EUR	EUR	EUR
Capital souscrit	230.000.000,00	163.300.000,00			163.300.000,00
Réserve légale	2.230.000,00	1.583.300,00	426.700,00		2.010.000,00
Réserve pour actions propres	10.000.000,00	7.100.000,00			7.100.000,00
Autres réserves	7.549.018,81	5.359.803,36			5.359.803,36
Résultats reportés	9.091.569,63	6.455.014,44	1.062.702,78		7.517.717,22
Résultat de l'exercice	11.849.440,53	8.413.102,78	(8.413.102,78)	14.135.109,25	14.135.109,25
<b>TOTAL</b>	<b>270.720.028,97</b>	<b>192.211.220,58</b>	<b>(6.923.700,00)</b>	<b>14.135.109,25</b>	<b>199.422.629,83</b>

Le capital souscrit se compose de 20 millions d'actions sans valeur nominale.

## 9 PROVISIONS FISCALES

Les provisions couvrent la charge de l'exercice et des exercices antérieurs non encore imposés.

## 10 AUTRES PROVISIONS

Le montant correspond à des charges pour prestations futures à des collaborateurs du Groupe.

## Annexe légale aux comptes sociaux arrêtés au 30 juin 2009

## 11 COMPTES DE REGULARISATION

Le montant au 1<sup>er</sup> janvier 2009 correspond au profit de change engendré lors de la conversion de la monnaie d'expression du capital social et comptabilisé successivement en profit et pertes.

## 12 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Ce montant correspond au capital contracté mais non encore appelé que la Société est engagée à payer à des fonds d'investissements.

## 13 AUTRES CHARGES EXTERNES

	30.06.2009 EUR	30.06.2008 EUR	30.06.2008 USD
Droit de garde	13.689,05	6.698,28	9.434,20
Emoluments et jetons de présence	76.500,00	94.627,68	133.278,42
Frais de voyage et de représentation	10.874,45	20.435,92	28.782,98
Frais divers	36.416,46	26.993,19	38.018,58
Frais généraux d'administration	31.522,65	34.389,09	48.435,34
Honoraires pour conseils	109.918,14	90.274,68	127.147,43
Pertes sur créances actif immobilisé	0,00	1.570,92	2.212,57
Pertes sur ventes valeurs mobilières	67.928,44	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>346.849,19</b>	<b>274.989,76</b>	<b>387.309,52</b>

## 14 PERSONNEL

Au 30 juin 2009, la société utilisait les services de deux personnes.

## 15 PRODUITS DE PARTICIPATIONS

	30.06.2009 EUR	30.06.2008 EUR	30.06.2008 USD
Dividendes	12.000.000,00	10.650.000,00	15.000.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>12.000.000,00</b>	<b>10.650.000,00</b>	<b>15.000.000,00</b>

## Annexe légale aux comptes sociaux arrêtés au 30 juin 2009

## 16 PRODUITS EXCEPTIONNELS

	30.06.2009 EUR	30.06.2008 EUR	30.06.2008 USD
Ecart de conversion capital EUR/USD	2.275.081,95	0,00	0,00
Reprise de provision impôts sur la fortune	0,00	12.522,27	17.637,00
Reprise de provision sur frais à payer	71.000,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>2.346.081,95</b>	<b>12.522,27</b>	<b>17.637,00</b>

## 17 REMUNERATIONS, AVANCES ET CREDITS ACCORDES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE

Au cours de l'exercice sous revue, un montant de EUR 124.625,00 (30.06.2008: EUR 104.017,68) a été alloué aux membres des organes d'administration et de surveillance de la société.

Aucune avance, aucun crédit, ni aucune garantie n'ont été accordés aux membres des organes d'administration et de surveillance au cours de l'exercice.

## 18 EVENEMENTS POST-CLOTURE

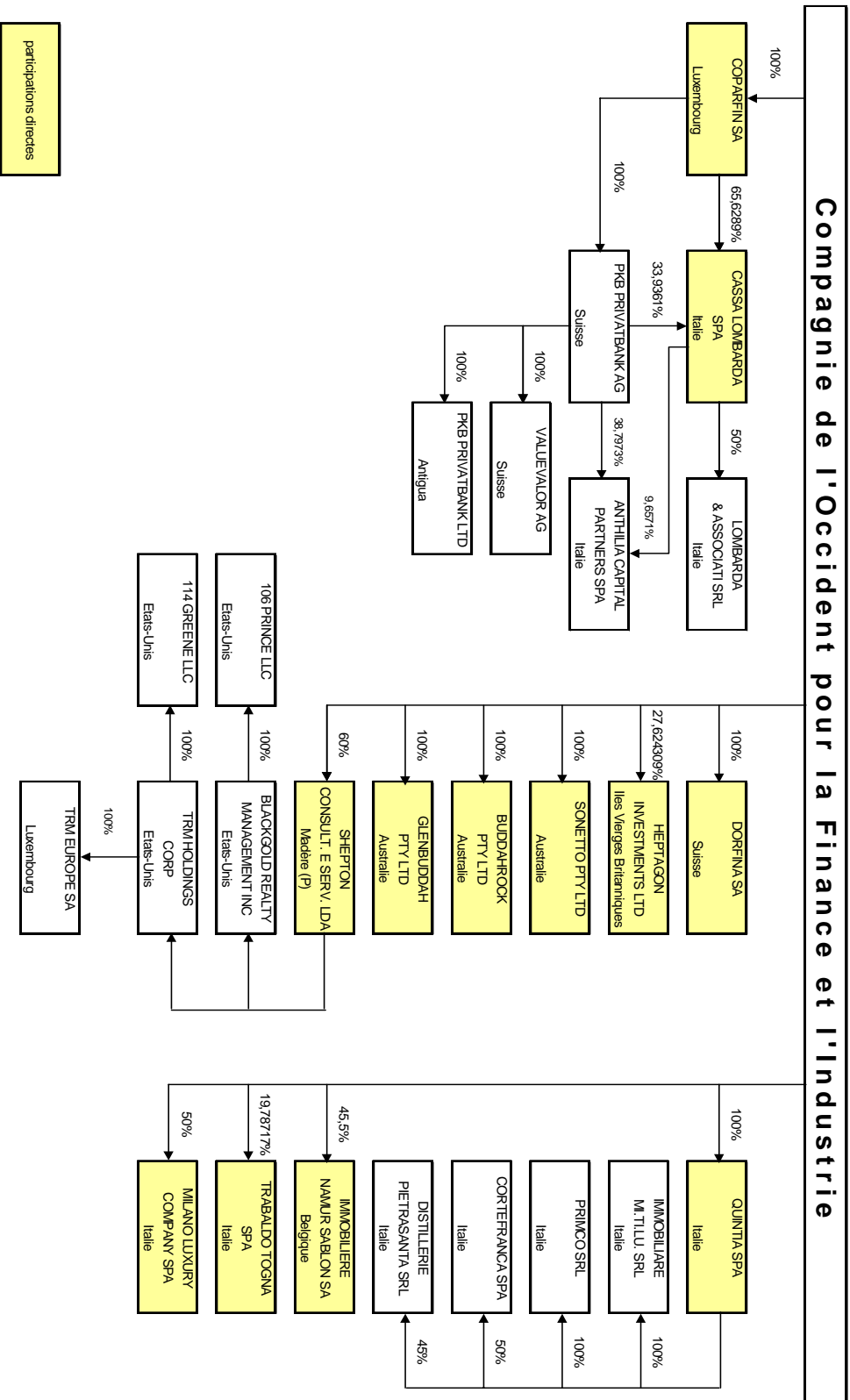
Depuis la clôture, aucun fait significatif n'est à signaler.

## 19 COMPTES CONSOLIDES – loi du 11 juillet 1988

Conformément à l'article 313 de la susdite loi, la Compagnie de l'Occident pour la Finance et l'Industrie établit des comptes annuels consolidés et un rapport de gestion consolidé.

## ORGANIGRAMME DU GROUPE au 30 JUIN 2009

Limité aux sociétés consolidées



**RAPPORTS ET COMPTES ANNUELS CONSOLIDES**



<p style="text-align: center;"><b>RAPPORT DE GESTION CONSOLIDE</b> <b>AU 30 JUIN 2009</b></p>
---

**Messieurs les Actionnaires,**

**NORMES IFRS**

La Société publie depuis 2005 les comptes consolidés selon les normes comptables IFRS (International Financial Reporting Standards).

Ainsi que permis par les Autorités boursières européennes, ce rapport abrégé n'a pas pour objectif de constituer un rapport complet des comptes intérimaires en conformité avec la norme IAS 34.

Uniquement à titre comparatif, tous les chiffres relatifs à la même période de l'exercice précédent et présentés dans ce rapport ont été convertis de USD à EUR au même taux de change utilisé par la conversion de la monnaie d'expression du capital social.

**COMPTE-RENDU DES ACTIVITES**

Le profit net consolidé pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 30 juin 2009 s'élève à EUR 15,1 millions (30.06.2008: EUR 10,2 millions); la part des minoritaires est proche de zéro (30.06.2008: EUR 0,2 millions).

Au 30 juin 2009, les fonds propres part du Groupe, y inclus le résultat de la période, passent à EUR 357,6 millions (31.12.2008: EUR 359,4 millions). La part des minoritaires s'élève à EUR 0,8 millions (31.12.2008: EUR 0,7 millions). Les fonds propres consolidés ont subi une contraction due à la différence de change.

Le total du bilan s'élève à EUR 1.773 millions (31.12.2008: EUR 1.653 millions).

**ACTIONS PROPRES**

Depuis plusieurs années, COFI détient 218.000 actions propres. Dans le cadre du passage aux normes IFRS, ces actions propres ont été éliminées en diminution du capital. Cette élimination est plus amplement commentée dans les annexes.

Aucune action n'a été rachetée dans le cadre de l'autorisation donnée au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale du 17 juin 2009.

**PERSPECTIVES FUTURES**

Le Conseil d'Administration continuera à analyser les différentes opportunités qui lui seront offertes afin d'optimiser la rentabilité du Groupe et ce, sans perdre de vue la protection nécessaire des actifs contre tout risque d'érosion monétaire.

Luxembourg, le 15 octobre 2009

pour le Conseil d'Administration  
Frédéric Wagner  
*Président*

## BILAN CONSOLIDE

<b>ACTIF</b>		<b>30.06.2009</b>	<b>01.01.2009</b>	31.12.2008
	<i>notes</i>	<b>EUR / 1.000</b>	<b>EUR / 1.000</b>	USD / 1.000
Caisse, avoirs auprès des banques centrales, CCP		41.785	64.341	90.621
Créances sur établissements de crédit	9	733.119	644.166	907.277
Créances sur la clientèle	10	698.998	696.535	981.035
Instruments financiers disponibles à la vente		41.889	47.423	66.794
Instruments financiers en valeur de marché par le résultat	11	50.448	37.189	52.382
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	12	84.900	47.037	66.250
Participations mises en équivalence	4.2, 13	13.705	13.497	19.009
Immobilisations corporelles	5.1, 14	58.152	58.143	81.893
Immobilisations incorporelles	5.1, 14	4.995	5.560	7.831
Autres actifs	15	25.287	23.955	33.740
Comptes de régularisation		8.592	4.816	6.786
Ecarts d'acquisition	16	10.734	10.683	15.047
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>1.772.604</b>	<b>1.653.345</b>	<b>2.328.665</b>

Les notes annexées font partie intégrante des comptes consolidés.



## BILAN CONSOLIDE

<b>PASSIF</b>	<i>notes</i>	<b>30.06.2009</b>	<b>01.01.2009</b>	31.12.2008
		<b>EUR / 1.000</b>	<b>EUR / 1.000</b>	USD / 1.000
Dettes envers des établissements de crédit	17	33.523	53.493	75.339
Dettes envers la clientèle	18	1.289.778	1.141.235	1.607.373
Instruments financiers dérivés		4.466	8.632	12.158
Dettes représentées par un titre	19	24.776	25.300	35.635
Autres passifs	20	24.041	26.312	37.060
Comptes de régularisation		7.079	4.389	6.181
Provisions pour risques et charges	5, 2, 21	30.530	33.901	47.749
<b>Fonds propres</b>				
Capital souscrit	7, 8	161.520	161.520	227.493
Réserves	7	14.470	14.043	19.779
Réserves de consolidation		151.042	149.062	209.945
Ecart de conversion		7.965	18.735	26.390
Résultats reportés	7	7.518	6.455	9.092
<b>Résultat de l'exercice (part du Groupe)</b>		<b>15.082</b>	<b>9.570</b>	<b>13.488</b>
<b>Fonds propres du Groupe</b>		<b>357.597</b>	<b>359.385</b>	<b>506.187</b>
Intérêts minoritaires				
- part dans les fonds propres		830	678	954
- part dans le résultat de l'exercice		(16)	20	29
<b>Total Fonds propres</b>		<b>358.411</b>	<b>360.083</b>	<b>507.170</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>1.772.604</b>	<b>1.653.345</b>	<b>2.328.665</b>

Les notes annexées font partie intégrante des comptes consolidés.

## COMPTE DE PROFITS ET PERTES CONSOLIDE

du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 juin		2009	2008	2008
	<i>notes</i>	EUR / 1.000	EUR / 1.000	USD / 1.000
Intérêts et produits assimilés	23	15.910	31.649	44.576
Intérêts et charges assimilées	24	(5.128)	(15.056)	(21.206)
Gains (pertes) nets sur instruments financiers en valeur de marché par le résultat	25	5.540	1.108	1.561
Commissions perçues		26.595	30.639	43.153
Commissions versées		(3.771)	(4.825)	(6.796)
Autres produits d'exploitation	26	13.447	6.876	9.684
Autres charges d'exploitation	27	(1.030)	(3.464)	(4.879)
<b>Produit net des activités ordinaires</b>		<b>51.563</b>	<b>46.927</b>	<b>66.093</b>
Charges générales d'exploitation	28	(31.987)	(31.746)	(44.713)
Corrections de valeur sur les actifs corporels et incorporels	5.1, 14	(1.395)	(1.903)	(2.680)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>		<b>18.181</b>	<b>13.278</b>	<b>18.700</b>
Coût du risque	29	(1.240)	252	355
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>16.941</b>	<b>13.530</b>	<b>19.055</b>
Autres gains (pertes) nets sur entreprises liées		(73)	0	0
Quote-part du résultat net des participations mises en équivalence	13	(263)	(121)	(171)
Autres gains (pertes) nets sur participations mises en équivalence		256	0	0
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>16.861</b>	<b>13.409</b>	<b>18.884</b>
Impôts sur le bénéfice	30	(1.795)	(3.178)	(4.476)
<b>Résultat net</b>		<b>15.066</b>	<b>10.231</b>	<b>14.408</b>
dont intérêts minoritaires		(16)	(214)	(302)
<b>Résultat net de l'exercice, part du Groupe</b>		<b>15.082</b>	<b>10.445</b>	<b>14.710</b>

Les notes annexées font partie intégrante des comptes consolidés.

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDEE

du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 juin	2009 EUR / 1.000	2008 EUR / 1.000	2008 USD / 1.000
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>15.066</b>	<b>10.231</b>	<b>14.408</b>
<b>Éléments non monétaires inclus dans le résultat net</b>	<b>(4.270)</b>	<b>(1.633)</b>	<b>(2.300)</b>
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1.680	2.065	2.908
Variations nettes des provisions	(157)	(5.479)	(7.717)
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	1.800	0	0
(Produits) Pertes nettes des activités d'investissement	2.300	(1.015)	(1.430)
Autres	(9.986)	3.256	4.586
Effet dus à l'application des divers taux de change	93	(460)	(647)
<b>Augmentation (Diminution) nette liée aux actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>111.156</b>	<b>(24.065)</b>	<b>(33.894)</b>
(Augmentation) Diminution nette liée aux opérations avec les établissements de crédit	20.836	16.848	23.729
(Augmentation) Diminution nette liée aux opérations avec la clientèle	142.756	(53.002)	(74.650)
(Augmentation) Diminution nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs financiers	(50.095)	5.203	7.328
(Augmentation) Diminution nette liée aux opérations affectant les actifs ou passifs non financiers	(2.069)	6.876	9.685
Autres mouvements	(272)	10	14
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRESORERIE GENEREE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE</b>	<b>121.952</b>	<b>(15.467)</b>	<b>(21.786)</b>
(Augmentation) Diminution nette liée aux actifs financiers et aux participations	(4.668)	995	1.402
(Augmentation) Diminution nette liée aux immobilisations corporelles et incorporelles	(1.574)	(2.303)	(3.244)
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRESORERIE LIEE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>115.710</b>	<b>(16.775)</b>	<b>(23.628)</b>

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDEE (suite)

du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 juin	2009 EUR / 1.000	2008 EUR / 1.000	2008 USD / 1.000
<b>REPORT</b>	<b>115.710</b>	<b>(16.775)</b>	<b>(23.628)</b>
Augmentation (Diminution) de trésorerie liée aux opérations réalisées avec les actionnaires	(2.325)	(7.725)	(10.880)
Augmentation (Diminution) de trésorerie provenant des autres activités de financement	(511)	11.232	15.820
Autres	(2.340)	(309)	(435)
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRESORERIE LIEE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>110.534</b>	<b>(13.577)</b>	<b>(19.123)</b>
<b>Solde des comptes de trésorerie et assimilée à l'ouverture de la période</b>	<b>641.352</b>	<b>571.595</b>	<b>805.064</b>
Solde net des comptes de caisse, banques centrales et CCP	64.341	18.557	26.136
Solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	587.997	522.734	736.245
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et assimilée	(10.986)	30.304	42.683
<b>Solde des comptes de trésorerie et assimilée à la clôture de la période</b>	<b>751.886</b>	<b>558.018</b>	<b>785.941</b>
Solde net des comptes de caisse, banques centrales et CCP	41.785	10.532	14.834
Solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	710.101	547.486	771.107
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DES SOLDES DES COMPTES DE TRESORERIE ET ASSIMILEE</b>	<b>110.534</b>	<b>(13.577)</b>	<b>(19.123)</b>

**RESULTAT NET ET VARIATIONS D'ACTIFS ET PASSIFS COMPTABILISEES  
DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES**

	<i>notes</i>	<b>30.06.2009</b>	<b>31.12.2008</b>	31.12.2008
		<b>EUR / 1.000</b>	<b>EUR / 1.000</b>	USD / 1.000
<b>Résultat net</b>		<b>15.066</b>	<b>9.590</b>	<b>13.517</b>
Part du Groupe		15.082	9.570	13.488
Part des minoritaires		(16)	20	29
<b>Variations comptabilisées directement en capitaux propres</b>		<b>(9.815)</b>	<b>4.837</b>	<b>6.813</b>
Effet de la variation de taux de change		(10.638)	8.548	12.040
Variations de valeur des instruments financiers disponibles à la vente		823	(3.711)	(5.227)
<b>Total cumulé</b>		<b>5.251</b>	<b>14.427</b>	<b>20.330</b>
Part du Groupe		5.135	14.528	20.471
Part des minoritaires		116	(101)	(141)

## VARIATIONS DANS LES FONDS PROPRES CONSOLIDÉS

	capital	réserves	réserves consolidées	écart de conversion	résultats reportés	résultat de la période	fonds propres part Groupe	Intérêts Minoritaires	Total fonds propres
<b>31 décembre 2008 en milliers de USD</b>	<b>227.493</b>	<b>19.779</b>	<b>209.945</b>	<b>26.390</b>	<b>9.092</b>	<b>13.488</b>	<b>506.187</b>	<b>983</b>	<b>507.170</b>
<b>1er janvier 2009 en milliers de EUR</b>	<b>161.520</b>	<b>14.043</b>	<b>149.062</b>	<b>18.735</b>	<b>6.455</b>	<b>9.570</b>	<b>359.385</b>	<b>698</b>	<b>360.083</b>
affection du résultat de l'exercice 2008		427	8.080		1.063	(9.570)	0		0
distribution de dividendes			(6.923)				(6.923)		(6.923)
variations de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres			823				823		823
effet de la variation de taux de change				(10.770)			(10.770)	132	(10.638)
résultat de la période						15.082	15.082	(16)	15.066
<b>30 juin 2009 en milliers de EUR</b>	<b>161.520</b>	<b>14.470</b>	<b>151.042</b>	<b>7.965</b>	<b>7.518</b>	<b>15.082</b>	<b>357.597</b>	<b>814</b>	<b>358.411</b>

## VARIATIONS DANS LES FONDS PROPRES CONSOLIDÉS

	capital	réserves	réserves consolidées	écart de conversion	résultats reportés	résultat de la période	fonds propres part Groupe	Intérêts Minoritaires	Total fonds propres
<b>31 décembre 2007 en milliers de USD</b>	<b>227.493</b>	<b>18.869</b>	<b>188.802</b>	<b>14.184</b>	<b>2.812</b>	<b>43.786</b>	<b>495.946</b>	<b>1.317</b>	<b>497.263</b>
affectation du résultat de l'exercice 2007		910	36.596		6.280	(43.786)	0		0
distribution de dividendes			(10.880)				(10.880)		(10.880)
variation nette du périmètre de consolidation			(242)	(47)			(289)	(196)	(485)
variations de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres			(1.029)				(1.029)		(1.029)
effet de la variation de taux de change			(9.440)	49.129			39.689	47	39.736
résultat de la période						14.710	14.710	(302)	14.408
<b>30 juin 2008 en milliers de USD</b>	<b>227.493</b>	<b>19.779</b>	<b>203.807</b>	<b>63.266</b>	<b>9.092</b>	<b>14.710</b>	<b>538.147</b>	<b>866</b>	<b>539.013</b>
<b>31 décembre 2007 en milliers de EUR</b>	<b>161.520</b>	<b>13.397</b>	<b>134.049</b>	<b>10.071</b>	<b>1.997</b>	<b>31.088</b>	<b>352.122</b>	<b>935</b>	<b>353.057</b>
affectation du résultat de l'exercice 2007		646	25.983		4.459	(31.088)	0		0
distribution de dividendes			(7.725)				(7.725)		(7.725)
variation nette du périmètre de consolidation			(172)	(33)			(205)	(139)	(344)
variations de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres			(731)				(731)		(731)
effet de la variation de taux de change			(6.702)	34.882			28.180	33	28.213
résultat de la période						10.445	10.445	(214)	10.231
<b>30 juin 2008 en milliers de EUR</b>	<b>161.520</b>	<b>14.043</b>	<b>144.702</b>	<b>44.920</b>	<b>6.456</b>	<b>10.445</b>	<b>382.086</b>	<b>615</b>	<b>382.701</b>

<b>ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS</b> <b>arrêtés au 30 juin 2009</b>
--

**NOTE 1 PRINCIPALES ACTIVITES DU GROUPE**

La Compagnie de l'Occident pour la Finance et l'Industrie (en abrégé "COFI") et ses sociétés affiliées exercent leurs activités sur un plan international, particulièrement dans les domaines bancaire, financier et immobilier.

**NOTE 2 APPLICATION DES NORMES IFRS**

Les présents comptes consolidés du Groupe COFI ont été préparés en application du règlement européen du 19 juillet 2002 relatif aux comptes consolidés des sociétés cotées. Ce règlement prévoit l'application des normes IFRS (International Financial Reporting Standards) tels qu'adoptées par l'Union Européenne.

Le référentiel IFRS reprend les normes IFRS 1 à 7, et les normes IAS (International Reporting Standards) 1 à 41.

Les principes comptables utilisés pour préparer les comptes consolidés 2009 sont cohérents avec ceux appliqués au 31 décembre 2008.

Au cours de l'année 2009, les modifications suivantes ont été apportées aux normes IFRS ou à leurs interprétations («IFRIC» ou «International Financial Interpretations Committee»), et n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe:

- IAS 1 – Présentation des états financiers  
Modification à la présentation des état des variations dans les capitaux propres.
- IFRS 2 – Paiement fondé sur actions  
Cette modification porte sur les conditions d'acquisition des droits et les annulations.
- IFRS 8 – Secteurs opérationnels  
Cette norme requiert la présentation d'informations sur les secteurs opérationnels du Groupe.

Le Groupe n'a pas anticipé les nouvelles normes, amendements ou interprétations dont l'application en 2009 n'est qu'optionnelle.

Les comptes consolidés sont présentés en euros (EUR).



## Annexe aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2009

**Recours à des estimations**

Certains montants comptabilisés dans les comptes consolidés de COFI reflètent les meilleures estimations et hypothèses retenues par le Conseil d'Administration, notamment lors de l'évaluation des écarts d'acquisition, des immobilisations corporelles et incorporelles et des provisions. Les résultats futurs définitifs peuvent être différents de ces estimations.

**NOTE 3 MÉTHODES ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION**

Les comptes consolidés sont établis à partir des bilans de COFI et de l'ensemble de ses filiales. L'ensemble des sociétés consolidées arrêtent leurs comptes soit au 31 décembre, soit avec un écart maximum de trois mois par rapport à cette date.

Ne sont toutefois reprises que les sociétés qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes consolidés.

Les méthodes de consolidation appliquées sont les suivantes:

**3.1 Consolidation par intégration globale**

La consolidation par intégration globale est appliquée pour toutes les sociétés du Groupe dont COFI soit détient directement ou indirectement plus de 50 % du capital ou des droits de vote, soit a le pouvoir de nommer la majorité des membres des organes d'administration ou de direction, ou soit le Groupe dispose du pouvoir d'exercer une influence dominante.

Pour toutes les sociétés consolidées par intégration globale, le pourcentage de détention est équivalent aux droits de vote. Le Groupe ne détient pas de participation dans laquelle il exercerait une influence dominante sans détention majoritaire des actions.

**3.2 Consolidation par mise en équivalence**

La mise en équivalence est appliquée pour les sociétés dans lesquelles COFI détient 20 à 50 % du capital ou des droits de vote ou sur lesquelles elle exerce une influence notable.

**3.3 Conversion des comptes en devises étrangères**

La conversion des comptes des sociétés dont la monnaie du capital est différente de l'EUR sont convertis au taux de change de clôture. Les produits et charges sont convertis au cours de change moyen de l'année.

Les écarts tant sur les comptes de bilan que sur le résultat, résultant de l'évolution des cours des devises autres que l'EUR sont repris pour la part Groupe en réserves consolidées, et pour les minoritaires sous la rubrique Intérêts minoritaires.

## Annexe aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2009

3.4 Elimination des opérations réciproques

Les soldes résultant d'opérations entre les sociétés du Groupe sont éliminés tant au niveau du bilan que du compte de profits et pertes.

3.5 Traitement des écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode d'acquisition. Selon cette méthode, les actifs, passifs et passifs éventuels sont évalués individuellement à leur juste valeur, conformément à la norme IFRS 3 Regroupement d'entreprises.

L'écart positif entre le coût d'acquisition et la quote-part du Groupe dans l'actif net de la filiale acquise est comptabilisé à l'actif sous la rubrique Ecart d'acquisition. Pour toutes les filiales acquises avant le 1<sup>er</sup> janvier 2004, les écarts d'acquisition sont conservés à leur valeur d'origine telle qu'inscrite au bilan consolidé au 1<sup>er</sup> janvier 2004, déduction faite des dépréciations cumulées à cette date.

Des tests de dépréciation sont régulièrement effectués par le Groupe.

**NOTE 4 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION**4.1 Sociétés consolidées par intégration globale

Participation du Groupe en %	30.06.2009	31.12.2008
Blackgold Realty Corp., New York	60,00	60,00
Buddahrock Pty Ltd., Melbourne	100,00	100,00
Cassa Lombarda SpA, Milan	99,57	99,57
Coparfin SA, Luxembourg	100,00	100,00
Dorfina SA, Lugano	100,00	100,00
Glenbuddah Pty Ltd., Melbourne	100,00	100,00
114 Greene LLC, Dover (NY)	60,00	60,00
Immobiliare MI.TI.LU. Srl, Milan	100,00	100,00
PKB Privatbank AG, Lugano	100,00	100,00
PKB Privatbank Ltd., St. John's	100,00	100,00
Primco Srl, Milan	100,00 <sup>(1)</sup>	---
106 Prince LLC, Dover (NY)	60,00	60,00
Quintia SpA, Milan	100,00	100,00
Shepton - Consultadoria & Serviços Lda, Madère	60,00	60,00
Sonetto Pty Ltd., Sydney	100,00	100,00
TRM Holdings Corp., New York	60,00	60,00
TRM Europe SA, Luxembourg	60,00	60,00
Valuevalor AG, Lugano	100,00	100,00

(1) société achetée pendant la période

## Annexe aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2009

4.2 Sociétés consolidées par mise en équivalence

Participation du Groupe en %	30.06.2009	31.12.2008
Anthilia Capital Partners SpA, Milan	48,45	48,45
Cortefranca SpA, Milan	50,00	50,00
Distillerie Pietrasanta Srl, Milan	45,00	45,00
Heptagon Investments Ltd., Tortola	27,62	27,62
Immobilière Namur Sablon S.A., Bruxelles	45,50	45,50
Lombarda & Associati Srl, Milan	49,78	49,78
Milano Luxury Company SpA, Milan	40,00	40,00
Trabaldo Togna SpA, Biella	19,79	19,79

**NOTE 5 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES ET D'EVALUATION**5.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations d'exploitation et les immeubles de placement sont inscrits à l'actif à leur valeur d'acquisition. Les coûts d'emprunt correspondant à la période de construction, lorsque celle-ci s'étale sur une longue durée, sont inclus dans le coût d'acquisition. Les subventions d'investissement sont, le cas échéant, déduites. Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et réductions de valeur.

Les amortissements sont calculés sur la valeur d'acquisition, déduction faite de la valeur résiduelle, le cas échéant. Lorsqu'une immobilisation est composée d'éléments ayant des durées d'utilisation différentes, ces éléments sont amortis séparément sur ces durées d'utilisation.

Pour les immeubles d'exploitation et de placement, les pourcentages moyens d'amortissement sont les suivants:

- Bâtiments 2 et 3 %
- Installations et agencement 5 à 40 %

Pour les autres immobilisations, les pourcentages moyens d'amortissement sont les suivants:

- Matériel et mobilier de bureau 10 à 20 %
- Matériel informatique 20 à 40 %
- Concessions, brevets, licences 20 %
- Fonds de commerce 10 %

## Annexe aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2009

### 5.1 Immobilisations corporelles et incorporelles (suite)

Les immeubles en cours de construction détenus au titre de promotion immobilière sont repris au bilan avec les immeubles de placement.

Les immobilisations font l'objet de test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur. Les plus ou moins-values sur cessions d'immeubles d'exploitation ou de placement sont enregistrées le cas échéant au compte de profits et pertes sous la rubrique Autres produits respectivement Autres charges.

### 5.2 Provisions

Des provisions, autres que celles relatives aux risques crédit ou avantages au personnel, sont comptabilisées lorsque, à la date de clôture, le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'événements ou de transactions passés. Il est également probable que cette obligation donne lieu à une sortie de ressources et que le montant puisse être estimé de façon fiable.

Une obligation juridique résulte de dispositions légales, contractuelles ou jurisprudentielles. Une obligation implicite résulte des actions passées, lorsque ces actions, politiques affichées ou déclarations, créent chez des tiers une attente fondée, que le Groupe assumera certaines responsabilités.

Les provisions pour risques généraux bancaires ou autres provisions assimilables ont été reprises conformément à la norme IAS 37, soit en réserves pour les soldes au 1<sup>er</sup> janvier 2004, et en résultat pour les mouvements des exercices. Des impôts différés ont été comptabilisés le cas échéant.

### 5.3 Actions propres

Les actions propres sont représentées uniquement par des titres de COFI détenus par la société elle-même. Ces titres ont été acquis avant 1980 et ont été éliminés au titre des retraitements IFRS au 1<sup>er</sup> janvier 2004. Il est fait référence à la Note 7 Evolution des capitaux propres.

### 5.4 Avantages au personnel

Les avantages au personnel reprennent les avantages à court terme, les avantages postérieurs à l'emploi, les indemnités de fin de carrière et les autres avantages à long terme.

## Annexe aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2009

#### 5.4.2 Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail résultent des avantages accordés par le Groupe aux membres du personnel soit lors de la résiliation par le Groupe du contrat de travail, soit lors du départ à la retraite anticipé ou, à l'âge légal.

#### 5.4.3 Avantages à long terme

Les avantages à long terme sont constitués des avantages au personnel autres que ceux à court terme, des indemnités de fin de carrière ou les avantages postérieurs à l'emploi.

#### 5.4.4 Avantages postérieurs à l'emploi

Ces avantages sont représentés par les obligations du Groupe en matière de retraites. Les régimes de retraite peuvent être à cotisations définies ou à prestations définies.

#### 5.4.5 Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies sont ceux pour lesquels l'obligation du Groupe se limite uniquement au versement d'une cotisation, et ne comporte aucun engagement sur le niveau des prestations qui seront servies.

La cotisation est comptabilisée en charge. Aucune provision n'est constituée au passif, le Groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

#### 5.4.6 Régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies sont ceux pour lesquels le Groupe s'engage formellement ou implicitement sur un niveau de prestations. Le Groupe supporte donc un risque à moyen ou long terme. Le Groupe est uniquement concerné par des indemnités de fin de carrière dans une de ses entités consolidées.

Une provision couvrant ces engagements est constituée de la manière suivante:

- la provision est calculée selon la méthode actuarielle dite des unités de crédit projetées qui stipule que chaque période de service donne droit à prestation, et évalue séparément chacune de ces unités et pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel, et de projection des salaires futurs;
- la méthode dite du corridor est appliquée. Les écarts actuariels représentant plus de 10 % des engagements sont amortis sur la durée de vie résiduelle active des salariés. Aucun écart de ce type n'a été constaté au titre des exercices 2005, 2006 et 2007;
- conformément à la norme comptable IFRS 1, le montant cumulé des écarts actuariels est comptabilisé en capitaux propres.

## Annexe aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2009

## 5.5 Actifs et passifs financiers

### 5.5.1 Crédits

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur valeur d'acquisition, soit en général le montant décaissé d'origine et comprend les coûts d'émission. Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti. Les intérêts sont repris en résultat selon la méthode du coût amorti.

Des dépréciations sont constituées dès lors qu'il existe des indications objectives de perte de valeur due à des événements postérieurs à leur acquisition. Ces dépréciations et leurs reprises éventuelles sont comptabilisées en compte d'exploitation en Coût des risques.

### 5.5.2 Titres

Les éléments de portefeuille sont classés en trois catégories: actifs financiers en valeur de marché par le résultat, actifs financiers disponibles à la vente, et titres détenus jusqu'à leur échéance. Les titres sont classés dans les catégories ci-avant à la date à laquelle est conclue la transaction.

➤ *Instruments financiers en valeur de marché par le résultat (available for trade AFT)*

Cette catégorie reprend les actifs financiers faisant l'objet d'opérations de trading, ou que le Groupe a décidé de classer dans cette catégorie. Ces titres sont évalués en valeur de marché à la date de clôture. Les écarts d'évaluation, ainsi que les plus ou moins values de cession sont comptabilisés en profits et pertes sous la rubrique Gains ou pertes sur instruments financiers en valeur de marché par le résultat. Les intérêts sur revenus fixes inclus dans cette catégorie sont repris en Intérêts et produits assimilés.

➤ *Actifs financiers disponibles à la vente (available for sale AFS)*

La rubrique des actifs financiers disponibles à la vente reprend les actifs financiers non repris dans les deux autres catégories. Les titres de cette catégorie sont évalués à leur valeur de marché ou assimilée. L'écart d'évaluation par rapport à la valeur d'acquisition est comptabilisé parmi les capitaux propres Gains ou pertes latents sur actifs disponibles à la vente.

En cas de cession, les gains ou pertes latents sont repris en compte de profits et pertes, ainsi que les plus ou moins values réalisées sous la rubrique Produits sur instruments financiers disponibles à la vente.

Les actifs financiers disponibles à la vente font l'objet de réductions de valeurs lorsque par le résultat il existe des indications objectives de dépréciations durables. Les dépréciations sur titres à revenus fixes sont comptabilisées en Coût du risque et sont reprises par le résultat en cas d'appréciation en raison d'une cause objective.

Les dépréciations sur titres à revenus variables sont comptabilisées en Gains ou pertes nets sur actifs disponibles à la vente, et ne sont reprises par la même rubrique du compte de résultat qu'en cas de cession du titre.

## Annexe aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2009

➤ *Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance (held to maturity HTM)*

Cette rubrique reprend les titres à revenu fixe que le Groupe a la volonté et la capacité financière de détenir jusqu'à leur échéance. Les titres de cette catégorie sont valorisés au coût d'acquisition amorti. L'amortissement des primes et décotes, ainsi que les revenus d'intérêts sont comptabilisés en Intérêts et produits assimilés.

Des dépréciations sont constituées dès lors qu'il existe des indications objectives de perte de valeur due à des événements postérieurs à leur acquisition. Ces dépréciations et leurs reprises éventuelles sont comptabilisées en compte d'exploitation en Coût des risques.

➤ *Opérations sur instruments dérivés*

En cours d'exercice, certaines sociétés du Groupe ont réalisé des opérations sur instruments dérivés. Dans cette définition, COFI fait référence principalement à des opérations de change à terme et à des opérations sur options. Les opérations sont réalisées essentiellement pour compte de clients avec des couvertures adéquates. Toutes les positions sont évaluées en valeur de marché.

➤ *Prêts et créances*

Les prêts et créances sont des actifs financiers, à paiements déterminés ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, les prêts et créances sont évalués au coût amorti en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué le cas échéant d'un montant de dépréciation. Le coût amorti est calculé en prenant en compte toute surcote ou décote initiale, et intègre les commissions qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, ainsi que les coûts de transaction.

Les gains et les pertes sont comptabilisés en résultat lorsque les prêts et créances sont décomptabilisés ou dépréciés, et au travers du mécanisme du coût amorti.

### 5.5.3 Passifs financiers

Les passifs financiers sont classés comme passifs détenus à des fins de transaction, dettes envers les établissements de crédit, dettes envers la clientèle, dettes représentées par un titre, dettes subordonnées et autres emprunts.

L'évaluation et le traitement comptable des produits et charges y afférents dépendent de la classification selon le référentiel IFRS des passifs financiers, à savoir : (a) les passifs financiers à la juste valeur par le résultat, et (b) les autres passifs financiers. Cette classification selon le référentiel IFRS détermine l'évaluation et le traitement comptable comme suit :

## Annexe aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2009

- Les passifs financiers à la juste valeur par le résultat comprennent :
  - les passifs financiers détenus à des fins de transaction, y compris les instruments dérivés qui ne sont pas des instruments de couverture, et
  - les passifs financiers que la Banque a irrévocablement classés lors de leur comptabilisation initiale ou de la première adoption des normes IFRS dans la catégorie des passifs financiers à la juste valeur par le résultat.
- Les autres passifs financiers sont évalués à l'origine à leur juste valeur (frais de transaction compris) et ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et en affectant les résultats au cours de la période concernée.

#### 5.5.4 Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre sont initialement comptabilisées à leur juste valeur après déduction des frais de transaction directs. Ultérieurement, elles sont évaluées au coût amorti et tout écart entre le produit net et la valeur de remboursement est inscrit au compte de profits et pertes selon la méthode du taux d'intérêt effectif pour l'exercice au cours duquel l'emprunt est contracté.

#### 5.5.5 Compensation

Les actifs et passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté au bilan, lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Les actifs sont inscrits après déduction de toute provision cumulée pour risque de dépréciation.

#### 5.5.6 Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur d'un instrument financier est établie sur base des prix cotés sur des marchés actifs. A défaut de cette information, des techniques d'évaluation sont utilisées. Les techniques d'évaluation exploitent au maximum les données du marché mais dépendent des hypothèses retenues, notamment en matière de taux d'actualisation et d'estimations des flux de trésorerie futurs. Ces techniques sont notamment les prix de marché de placements comparables, la valeur actualisée des flux de trésorerie, les modèles d'évaluation basés sur les options et les méthodes d'évaluation basées sur les multiples de marché. Dans le cas improbable où il ne serait pas possible de déterminer la juste valeur d'un instrument financier, il est comptabilisé au coût.

Lors de la comptabilisation initiale, la juste valeur d'un instrument financier correspond au prix de transaction, sauf si la juste valeur retenue se réfère à des transactions actuelles de marché observables impliquant le même instrument, ou repose sur une technique d'évaluation qui s'appuie sur des données de marchés observables.



## Annexe aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2009

Les principales méthodes et hypothèses utilisées par le Groupe pour déterminer la juste valeur des instruments financiers sont les suivantes :

- Les justes valeurs des titres disponibles à la vente et à la juste valeur par le résultat sont déterminées sur base des cours de marchés actifs. A défaut de cette information, la juste valeur est calculée au moyen de modèles d'actualisation des flux de trésorerie. Les facteurs d'actualisation reposent sur la courbe de swap, plus une marge reflétant le profil de l'instrument.
- Les justes valeurs des instruments financiers dérivés sont obtenues à partir des marchés actifs ou sont établies, si cela s'avère nécessaire, au moyen de modèles d'actualisation des flux de trésorerie et de modèles d'évaluation des options.
- Les justes valeurs des participations privées non cotées sont évaluées au moyen des multiples de marché applicables (par exemple ratios cours/bénéfices ou cours/flux de trésorerie) affinés afin de refléter les conditions particulières de l'émetteur.
- Les justes valeurs des prêts sont établies au moyen de modèles d'actualisation des flux de trésorerie en utilisant les taux d'intérêt marginaux créditeurs actuels du Groupe pour des prêts similaires. En ce qui concerne les prêts à taux variable qui évoluent fréquemment et ne présentent aucune modification significative du risque de crédit, les justes valeurs sont déterminées approximativement sur base de la valeur comptable. Des modèles d'évaluation des options sont utilisés pour évaluer les valeurs plafond et les clauses de remboursement anticipé prévues dans les contrats de prêt et qui sont isolées sur base des normes IFRS.
- Les passifs éventuels ou garanties hors-bilan sont estimés à leur juste valeur sur base des commissions actuellement facturées lors de la signature de contrats similaires, compte tenu des autres conditions et modalités des contrats et de la solvabilité des contreparties.
- Les valeurs comptables sont supposées s'approcher des justes valeurs pour les autres actifs et passifs financiers comme les débiteurs et créditeurs à court terme.

#### 5.5.7 Instruments financiers dérivés et couverture

Les instruments dérivés sont des instruments financiers tels que des swaps, des futures et des contrats à terme, des options (émises ou achetées). Ces instruments financiers ont des valeurs qui varient en fonction de l'évolution de variables sous-jacentes, demandent peu ou pas d'investissement initial net et sont réglés à une date ultérieure.

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur à la date de transaction:

- les instruments dérivés détenus à des fins de transaction sous la rubrique « Actifs financiers détenus à des fins de transaction » et « Passifs financiers détenus à des fins de transaction » ;
- les instruments dérivés qui répondent aux conditions de couverture sous la rubrique « Instruments dérivés de couverture », à l'actif ou au passif selon que la juste valeur est positive ou négative.

## Annexe aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2009

### 5.5.7 Instruments financiers dérivés et couverture (suite)

Les variations ultérieures de juste valeur (hormis les intérêts courus) de produits dérivés qui ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture sont inscrites au compte de profits et pertes sous la rubrique « Gains (pertes) nets sur instruments financiers en valeur de marché par le résultat ».

Les actifs et passifs financiers peuvent comprendre des instruments dérivés incorporés. Ces instruments financiers sont souvent appelés instruments financiers hybrides. Les instruments financiers hybrides comprennent des emprunts convertibles (remboursables sous forme d'actions) et des emprunts avec des paiements d'intérêts indexés. Si le contrat hôte n'est pas enregistré à la juste valeur par le résultat et si les caractéristiques et risques de l'instrument dérivé incorporé ne sont pas liés étroitement à ceux du contrat hôte, l'instrument dérivé incorporé devra être séparé du contrat hôte et évalué à la juste valeur comme un dérivé autonome. Les écarts de juste valeur sont inscrits au compte de profits et pertes. Le contrat hôte est comptabilisé et évalué en appliquant les règles de la catégorie concernée à laquelle appartient l'instrument financier.

Toutefois, si le contrat hôte est comptabilisé à la juste valeur par le résultat ou si les caractéristiques et risques du dérivé incorporé sont étroitement liés à ceux du contrat hôte, l'instrument dérivé incorporé ne sera pas séparé et l'instrument financier hybride sera évalué comme un seul instrument.

Ceux qui nécessitent une séparation sont enregistrés comme des instruments dérivés à des fins de transaction selon le cas.

### 5.5.8 Evaluation des actifs dépréciés

Un actif financier (ou un groupe d'actifs financiers) est déprécié s'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale de l'actif et que cet (ou ces) événement(s) générateur(s) de pertes a un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier (ou du groupe d'actifs financiers) qui peut être estimé de façon fiable.

En fonction du type d'actif financier, le montant recouvrable peut être estimé comme suit:

- la juste valeur établie au moyen d'un prix de marché observable ;
- la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus actualisés au taux d'intérêt réel initial de l'instrument ; ou
- sur base de la juste valeur de la sûreté réelle.

Les charges de dépréciation attribuées aux instruments de capitaux propres disponibles à la vente ne peuvent pas être extournées par le biais du compte de profits et pertes.

## Annexe aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2009

## 5.6 Opérations en devises

Le mode de comptabilisation et d'évaluation des actifs et passifs libellés dans une devise différente de la devise du capital des sociétés consolidées dépend du caractère monétaire ou non.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la devise fonctionnelle de l'entité au cours de change de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat.

Les actifs et passifs non monétaires sont, selon le cas, évalués au cours historique (jour de la transaction) ou en valeur de marché (cours de clôture). Les écarts de change résultant de l'évaluation en valeur de marché (notamment des titres à revenu variable) sont comptabilisés en résultat pour les actifs financiers évalués en valeur de marché par le résultat, et en capitaux propres pour les titres disponibles à la vente.

## 5.7 Impôts

En plus des impôts courants acquittés ou encore à payer, une provision est constituée pour impôts sur les bénéfices résultant de différences temporaires entre le résultat fiscal et le résultat retenu dans les comptes consolidés. Les crédits d'impôts pouvant en résulter ne sont pas comptabilisés.

## 5.8 Engagements et garanties financières

Les engagements de crédit qui permettent l'utilisation d'un prêt dans les délais généralement prescrits par la réglementation ou par convention sur le marché ne sont pas comptabilisés comme instruments financiers dérivés. Un engagement de crédit à la juste valeur par le résultat ou un engagement de crédit pour lequel il apparaît que le Groupe a déjà par le passé vendu des actifs qui découlent des promesses de prêt sont comptabilisés au bilan à la juste valeur, l'écart qui en résulte étant imputé au compte de profits et pertes.

Les contrats de garanties financières qui imposent à l'émetteur d'effectuer des paiements qui fluctuent en fonction de l'évolution d'un taux d'intérêt spécifié, du prix d'un instrument financier, du prix de matières premières, d'un cours de change, d'un indice de prix ou de cours, d'une notation de crédit ou d'un indice de crédit, ou d'une autre variable, pour autant que dans le cas d'une variable non financière, celle-ci ne soit pas spécifique à une des parties du contrat, sont comptabilisés comme des instruments dérivés.

## Annexe aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2009

**NOTE 6 GESTION DES RISQUES****6.1 Organisation de la gestion des risques**

La politique de gestion des risques, examinée chaque année par le Conseil d'Administration du Groupe, constitue la base du processus de gestion du risque. A celle-ci est liée une structure de limites, définie pour chaque catégorie déterminée de risque.

Au cours de l'exercice considéré, la gestion des risques au sein du Groupe COFI a connu d'importants développements au niveau de ses activités bancaires.

Il y a eu tout d'abord la touche finale apportée à la mise en place de la Surveillance Consolidée, exercée par l'autorité compétente suisse, la FINMA. Pour ce faire, une série de mesures appropriées ont été prises s'ajoutant ainsi à celles adoptées aux cours des années précédentes, et notamment:

- mise à jour du «Règlement relatif à la surveillance consolidée du groupe Coparfin SA», au sein duquel sont regroupées les activités bancaires du Groupe COFI en l'occurrence PKB Privatbank SA, PKB Privatbank Ltd et Cassa Lombarda SpA, ainsi que leurs participations;
- maintenir, pour l'ensemble du groupe Coparfin SA, un Comité des risques ayant pour mission de consolider l'ensemble des risques toutes catégories confondues (risques de crédit, de marché, d'image, risques opérationnels, etc.) et d'assurer le reporting vis-à-vis des instances supérieures de surveillance;
- pour ce qui concerne la structure et la Gouvernance, le Conseil d'Administration de PKB dispose d'un Comité d'Audit, composé par trois membres, tous Administrateurs, et qui a comme but principal la supervision des processus de gestion des risques;
- adaptation aux nouvelles exigences imposées par Bâle II et Mi-FID au sein des différentes entités bancaires du groupe. Cet effort d'adaptation a eu des répercussions sur la gestion des différentes catégories de risques non seulement au niveau de la vérification des fonds propres (premier pilier de Bâle II) mais également à l'égard de la gestion prudentielle des processus et, donc, des sources de risque;
- renforcement général et mise à niveau des structures de gestion du risque (Risk Management), de conformité (Compliance) et d'audit interne (Internal Auditing) des entités donnant lieu à une amélioration des processus d'identification, de quantification et d'atténuation des risques et, partant, du contrôle et de la surveillance exercés par les Directions et les Conseils d'Administration des filiales du secteur bancaire.

Pour tout type de risque, il existe un règlement spécifique en matière de gestion, contrôle et surveillance.

Le degré de couverture du patrimoine de surveillance est supérieur par rapport aux normes légales.

## Annexe aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2009

## 6.2 Risque de crédit

Le risque de crédit résulte de la possibilité qu'une contrepartie ne remplisse pas ses obligations contractuelles entraînant de ce fait une perte pour les Banques.

Il se subdivise à son tour en risques de contrepartie, de pays et de concentration. La surveillance des risques de crédit est confiée au Comité des risques en collaboration avec les Directions générales des entités.

Dans ce cadre, les Banques se sont dotées de procédures et de normes rigoureuses pour l'octroi des crédits et elles ont prévu des limites de compétence aux différents niveaux hiérarchiques et fonctionnels.

Les contreparties sont soumises à des analyses quantitatives et qualitatives précises et le principe de la séparation des fonctions est d'application constante. Ces mêmes principes sont de mise pour analyser les garanties fournies par les clients dans le cadre de l'octroi de crédits et la capacité du débiteur à assumer le service de la dette.

Les risques résultant des contreparties financières sont suivis par un service spécialement affecté à cette tâche.

S'agissant plus particulièrement des opérations de financement en faveur d'entités internes à l'entreprise, des procédures appropriées ont été mises en place afin de prévenir d'éventuels conflits d'intérêts tant en termes de pouvoir de décision que de séparation des fonctions.

Il est indispensable que les Banques aient à tout moment une vision correcte de leurs expositions respectives à l'égard de chaque client ou groupe de clients liés, ne serait-ce que pouvoir procéder, le cas échéant, à une prompte révision des lignes de crédit.

Des procédures informatisées ont été mises en place à cet effet. Elles permettent le monitoring et de connaître les données d'identification des clients, leurs relations juridiques et économiques avec d'autres clients, l'exposition totale de l'intéressé et du groupe de clients liés, les formes techniques donnant lieu à l'exposition, la valeur actualisée des garanties et du total des fonds déposés.

De plus, les entités ont établi en leur sein des compétences et des missions claires et précises à tous les niveaux: sphère commerciale, administration des crédits, gestion du risque, Direction générale, surveillance interne et Conseil d'Administration.

Les services juridiques sont habilités en dernier ressort à entreprendre les actions nécessaires pour récupérer les positions présentant des anomalies. Pour remplir cette mission:

- ils gèrent les comptes pouvant présenter un problème et définissent les actions et mesures les plus appropriées;
- ils dirigent l'action de recouvrement des crédits en souffrance.

Ils font régulièrement rapport aux Directions générales et aux Conseils d'Administration sur l'état des comptes sous observation.

La concentration du risque de crédit est l'exposition à une contrepartie ou l'exposition totale à un certains nombres de contreparties liés avec un risque de perte significative en cas de défaillance ou de faillite.

## Annexe aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2009

## 6.2 Risque de crédit (suite)

Le groupe utilise le concept d'engagement total du débiteur (« total one obligor »). Ainsi les contreparties liées appartenant à un même groupe sont considérées comme une seule et même contrepartie pour la gestion du risque de crédit. En matière de gestion de la concentration des risques de crédit, la politique de gestion des risques vise un étalement du risque de crédit sur des secteurs et pays différents.

L'atténuation du risque est la technique consistant à réduire le risque de contrepartie par l'obtention de sûretés.

Une sûreté est tout engagement contracté ou privilège consenti par une contrepartie ou un tiers dont les Banques peut se prévaloir en cas de défaillance de la contrepartie de manière à diminuer les pertes sur le prêt, ou tout autre arrangement ou accord ayant un effet similaire. Un prêt ne peut jamais être accordé sur la base des seules sûretés ou couvertures. Les facteurs d'atténuation du risque ne sont considérés que comme une solution accessoire.

## 6.3 Risque de marché

Le développement de cette activité est encadré par une structure opérationnelle définie par des normes précises et l'attribution de limites par un règlement interne approuvé par les différents Conseils d'Administration.

Sur le plan opérationnel, la vérification quotidienne du respect des limites se fait par le biais de procédures informatisées.

La consolidation des risques s'effectue au sein du Comité des risques en mettant en parallèle les situations des Banques.

Les Banques sont actives principalement dans les pays de l'OCDE. Elles traitent uniquement les instruments financiers définis dans le règlement relatif aux risques de marché et pour lesquels elles disposent des informations et des connaissances nécessaires. Les positions de négoce sont évaluées quotidiennement à leur valeur de marché.

Principes du système de surveillance des risques de marché:

- mise en place d'une unité autonome de contrôle du risque;
- participation active du Conseil d'Administration et des Hautes Directions au processus de maîtrise des risques;
- examen, au sein de Cassa Lombarda, des rapports établis par l'unité autonome de contrôle, par des dirigeants d'un niveau hiérarchique et disposant d'un pouvoir de décision leur permettant d'imposer des réductions tant au niveau des positions individuelles que de l'exposition globale;
- application, au sein de Cassa Lombarda, du système de mesure du risque parallèlement à des limites internes de négoce et d'exposition;
- application, au sein de PKB Privatbank SA, du système de mesure des limites internes de négoce et d'exposition;
- audit indépendant du système de mesure, réalisé dans le cadre du processus de révision interne.

## Annexe aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2009

### 6.3 Risque de marché (suite)

Afin de soutenir l'activité d'investissement et de contrôle du risque résultant des processus de gestion de son portefeuille, Cassa Lombarda SpA a adopté la plateforme informatique OBJ-FIN développée par Cedacri. Cet outil informatique constitue un des axes du système de contrôle. Grâce à ses caractéristiques, il assure une large couverture des marchés et des instruments financiers disponibles et la fiabilité des données relatives à l'exposition au risque.

La procédure OBJ-FIN intervient notamment aux stades suivants:

- gestion des données d'identification des titres;
- saisie des ordres en cours de procédure;
- suivi des positions en portefeuille (position keeping);
- pricing;
- évaluation de l'impact des stratégies;
- gestion du risque et contrôle des limites.

Cette procédure permet à l'unité de contrôle des risques de Cassa Lombarda de suivre en continu et en temps réel l'évolution du niveau de risque du portefeuille calculé avec la méthode VaR (Value at Risk, et plus précisément selon le modèle RiskMetrics), de manière à garantir que la gestion du portefeuille respecte le profil de risque défini par le Conseil d'Administration. Un aspect particulièrement intéressant de cette approche est qu'elle offre la possibilité de regrouper les mesures des VaR des différents portefeuilles de base pour établir la VaR globale de la Banque et de jauger ainsi les effets de la diversification.

Le risque de change relatif aux positions détenues par Cassa Lombarda et, de manière générale, couvertes systématiquement par sa trésorerie, fait l'objet d'ajustements (gains/pertes) trimestriels et est contrôlé au moins une fois par mois par les organes de surveillance.

### 6.4 Risque de taux d'intérêt

Les entités du groupe Coparfin SA ont défini une politique en matière de gestion, de contrôle et de surveillance du risque de taux. Cette politique définit le cadre général en matière de gestion et de contrôle du risque de taux, les responsabilités et les compétences des entités concernées ainsi que les limites.

La plupart des positions présentant un risque de taux concernent les crédits lombards, les crédits commerciaux, les investissements financiers et les dépôts des clients.

Le risque de taux est évalué et surveillé essentiellement par le biais des indicateurs d'impact sur le compte des résultats et sur la sensibilité des fonds propres (sensitivity). L'analyse du bilan par tranches de vie résiduelle révèle une concentration sur les positions classiques de dépôts de la clientèle et d'engagements sur la clientèle à très court terme.

## Annexe aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2009

#### 6.4 Risque de taux d'intérêt (suite)

La couverture des risques de taux de PKB Privatbank SA est assurée par des instruments financiers dérivés classiques (FRA et IRS).

Pour évaluer les risques de taux d'intérêt, PKB Privatbank SA a également recours à deux scénarios de crise inspirés de l'histoire des marchés financiers. Ces deux scénarios se fondent, d'une part, sur un effondrement soudain des taux et, d'autre part, sur une hausse inattendue des taux. Les indicateurs de risque obtenus en appliquant ces deux scénarios révèlent des valeurs très modestes en raison des taux relativement bas de la période actuelle et de la structure des échéances inscrites au bilan qui se concentrent sur le court terme.

Le Conseil d'Administration de Cassa Lombarda a réglementé l'activité et fixé des limites opérationnelles liées au montant total pouvant être détenu en portefeuille, à la durée et à la typologie des taux des titres. Ces limites s'expriment également en termes de VaR de capital utilisé et de perte maximale (stop loss). Le Conseil d'Administration a également prévu un système de procurations et fixé les modalités pour l'introduction de nouveaux instruments, marchés ou contreparties.

La position financière de Cassa Lombarda est suivie en temps réel par la procédure OBJ-FIN de Cedacri, qui constitue un outil d'aide à la décision pour l'Asset/Liability Management opérationnel et pour la gestion intégrée des positions. En plus des fonctions Front Office typiques, les différents modules de la procédure mettent à disposition les outils nécessaires pour la gestion des portefeuilles et permettent de contrôler:

- l'évolution des opérations et des fonctions;
- le respect des limites d'exposition aux risques de taux, de change, de liquidité et de crédit;
- la performance prévue;
- la performance réelle.

Les fonctions disponibles pour la configuration organisationnelle du système permettent de structurer les différents compartiments en portefeuilles de base, reliés par une structure hiérarchique en arborescence. Les contrôles de premier niveau sont pris en charge par le Service Titres (Securities) de Cassa Lombarda.

Le Service Planification et Contrôles de Cassa Lombarda vérifie quotidiennement le respect des limites attribuées et se charge du reporting périodique au Conseil d'Administration et au Comité de trésorerie.

Le suivi du risque de taux s'effectue au sein de comités spécifiques de la Direction Générale (Trésorerie et ALCO). La consolidation des risques s'effectue au sein du Comité des risques du groupe en mettant en parallèle les situations des Banques.

#### 6.5 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est lié à la structure du bilan qui doit permettre de faire face à tout moment aux besoins opérationnels (risque d'échéance). Il est fortement tributaire des lignes de crédit octroyées par des établissements de crédit tiers (risque de refinancement).



## Annexe aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2009

## 6.5 Risque de liquidité (suite)

Les Conseils d'Administration des banques du groupe ont établi des règles fixant les rôles et les limites opérationnelles des fonctions concernées et régissant l'interaction avec les contreparties.

Le service Trésorerie des Banques est chargé de:

- financer les positions d'investissement et les opérations de vente-achat de la Banque, recourant pour ce faire essentiellement aux fonds propres et éventuellement au «Marché interbancaire des Dépôts»;
- gérer les déséquilibres et écarts résultant du métier de banque commerciale;
- assurer le bon fonctionnement de la chambre, des comptes réciproques et du système de paiement;
- s'acquitter enfin des obligations de réserve légale.

Il s'occupe également de gérer de manière efficace les flux entrants et sortants de la Banque. En plus des applications de gestion, il existe également des applications spéciales pour le suivi des échéances attendues.

Les dépôts directs chez Cassa Lombarda se maintiennent à un niveau élevé ce qui permet de laisser aux banques, de manière constante, une partie des investissements sous la forme de dépôts overnight. Des lignes de crédit sont néanmoins disponibles tant sur le marché interbancaire des dépôts E-Mid que dans le cadre d'accords réciproques afin de faire face à d'éventuelles périodes de tension.

## 6.6 Risque opérationnel

Le risque opérationnel regroupe l'ensemble des risques liés aux systèmes, à l'organisation, aux processus et aux personnes.

Les risques opérationnels sont difficiles à quantifier et ils sont liés, par définition, aux processus opérationnels et à leurs ressources. Dans l'optique d'une réduction des risques opérationnels, les principaux facteurs pris en considération sont:

- l'organisation et les processus: les Banques garantissent la bonne exécution des tâches grâce à l'application des principes de séparation des fonctions, à la définition des responsabilités et à un système de contrôle interne;
- les compétences du personnel: la volonté des Banques est de se doter de personnel qualifié en mesure de répondre à sa stratégie et susceptible de s'identifier à la culture d'entreprise des Banques. Cette culture imprègne les membres de la Direction et les collaborateurs et se reflète également dans l'approche suivie par le Groupe en matière de maîtrise des risques;
- l'infrastructure et la technologie informatique: PKB Privatbank SA dispose de compétences internes et externes lui permettant d'assurer le développement et la maintenance «in-house» de son système informatique. Cette approche favorise l'intégration du système et permet le traitement automatique des transactions et la mise en œuvre d'un certain nombre de directives et de contrôles. En revanche, la quasi-totalité du système informatique de Cassa Lombarda est externalisée et confiée à Cedacri qui assure un niveau approprié de sécurité tant en termes de reprise après sinistre (Disaster Recovery) que de continuité des activités (Business Continuity) et toute l'assistance et la maintenance nécessaires.

## Annexe aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2009

## 6.6 Risque opérationnel (suite)

- la sécurité: les sociétés du groupe ont mis en œuvre des mesures de sécurité spécifiques visant à éviter que des personnes non autorisées puissent accéder aux locaux où sont conservés des documents considérés comme «sensibles». Les Directions générales ont, depuis un certain temps déjà, établi un Plan de continuité générale visant à garantir la continuité de leurs activités. Elles y analysent en détail les différents scénarios envisagés et identifient les ressources minimales nécessaires pour y faire face.

Il a été notamment veillé à:

- développer une culture d'entreprise axée sur l'aide et l'assistance au client;
- mettre en place, chez Cassa Lombarda, une documentation interne complète accessible via l'intranet et qui aborde l'ensemble des métiers exercés et des services proposés;
- à faire adopter, chez Cassa Lombarda, le «Code de conduite du secteur bancaire et financier» élaboré par l'Association des banques italiennes et l'«Accord pour l'institution d'un bureau des réclamations ou d'un médiateur bancaire»;
- mettre en place, chez Cassa Lombarda, un système de suivi à distance de l'activité du réseau de Promoteurs financiers / Gestionnaires de fortune (Private Banker), s'appuyant sur une série d'indicateurs d'anomalies du même type que ceux indiqués par Assoreti;
- mettre en place chez Cassa Lombarda le «Modèle organisationnel» sur la responsabilité administrative et adopter un code éthique dans les deux Banques;
- compléter le projet «Disaster Recovery» et «Business Continuity» auquel ont participé toutes les fonctions des deux Banques et qui a abouti à l'élaboration du «Plan de continuité opérationnelle» et à la proposition d'actions et mesures visant à réduire l'exposition aux risques;
- mettre en œuvre, au sein de Cassa Lombarda, la réglementation en matière d'abus de marché en agissant sur l'organisation interne afin de prévenir les conduites potentiellement irrégulières et en mettant en place des outils de suivi de l'activité de la clientèle;
- appliquer au sein de Cassa Lombarda la réglementation Mi-FID en implémentant les mesures connexes en matière de:
  - classification et de profilage de la clientèle,
  - mise en place d'un service de conseil,
  - introduction des contrôles d'adéquation et de pertinence,
  - révision des contrats et définition des politiques de l'entreprise.

## 6.7 Risque juridique

Afin de prévenir les risques, les Banques du groupe Coparfin SA réglementent leurs activités, en particulier celles qui sont susceptibles d'avoir un impact sur l'extérieur, en accord avec les normes légales et déontologiques en vigueur dans le secteur bancaire tout en assurant la compréhension et la transparence des dispositions opérationnelles et contractuelles à l'égard de la clientèle.

## Annexe aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2009

**6.8 Risques de réputation et de «compliance»**

Le groupe limite son exposition au risque de réputation (d'image) en investissant de façon constante dans la formation et la sensibilisation du personnel à tous les niveaux, en maintenant une définition claire des processus de travail et des responsabilités et enfin en favorisant la diffusion d'une culture d'entreprise fondée notamment sur l'irréprochabilité et sur des normes déontologiques et professionnelles de premier ordre.

A cet égard, le groupe s'est doté d'une «Charte des valeurs» qui a fait l'objet de présentations et de discussions à tous les niveaux dans les différents établissements.

Il dispose d'un service «Legal & Compliance» qui couvre toutes les tâches et activités liées à la compliance.

Dans le cadre de la réglementation contre le blanchiment des capitaux, un système de gestion visant à identifier les relations bancaires pouvant donner lieu à des risques juridiques et de réputation majeurs a également été mis en place au niveau du groupe.

Après traitement et évaluation sur la base d'une série de facteurs de risque, chaque relation de compte a été classée dans une catégorie appropriée. Les relations présentant un risque potentiellement élevé («High Risk» et «Medium Risk») ont été signalées aux responsables internes afin de les sensibiliser et les mobiliser davantage. L'installation du programme «World Check» chez Cassa Lombarda SpA en vue d'un screening automatique périodique viendra compléter le projet conçu et développé dans le cadre de la surveillance consolidée du groupe Coparfin SA.

**NOTE 7 EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES**

Les actions propres sont représentées uniquement par des titres de COFI détenus par la société elle-même. Ces titres ont été acquis avant 1980 et ont été éliminés au titre des retraitements IFRS. L'élimination de ces 218.000 actions a généré une diminution du capital de EUR 1,8 millions et par corollaire un accroissement des réserves de EUR 1,1 millions pour une valeur d'acquisition de EUR 0,7 millions.

Les Réserves de EUR 14,5 millions (31.12.2008: EUR 14 millions) et les Résultats reportés de EUR 7,5 millions (31.12.2008: EUR 6,5 millions) correspondent aux réserves et aux résultats reportés dans les comptes sociaux de la société consolidante COFI.

**NOTE 8 BÉNÉFICE PAR ACTION**

Le capital social de EUR 163,3 millions est composé de 20 millions d'actions entièrement libérées, sans valeur nominale.

Après élimination des actions propres (Note 7), il subsiste 19.782.000 actions donnant droit aux résultats. Il n'existe pas de catégories d'actions autres que les actions ordinaires, ni d'options sur actions, ni d'autres facteurs de dilution. Le bénéfice par action est de EUR 0,76 (31.12.2008: EUR 0,48).

## Annexe aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2009

## INFORMATIONS PARTICULIERES SUR LES POSTES DU BILAN

## NOTE 9 CRÉANCES SUR ÉTABLISSEMENTS DE CREDIT

	30.06.2009	01.01.2009	31.12.2008
en milliers de	EUR	EUR	USD
<b>à vue</b>	<b>275.233</b>	<b>343.491</b>	<b>483.790</b>
<b>à terme</b>	<b>457.886</b>	<b>300.675</b>	<b>423.487</b>
jusqu'à 3 mois	457.697	287.046	404.291
plus de 3 mois à 1 an	189	13.629	19.196
<b>TOTAL</b>	<b>733.119</b>	<b>644.166</b>	<b>907.277</b>

## NOTE 10 CRÉANCES SUR LA CLIENTELE

	30.06.2009	01.01.2009	31.12.2008
en milliers de	EUR	EUR	USD
<b>à vue</b>	<b>357.883</b>	<b>339.749</b>	<b>478.520</b>
<b>à terme</b>	<b>341.115</b>	<b>356.786</b>	<b>502.515</b>
jusqu'à 3 mois	224.444	244.402	344.228
plus de 3 mois à 1 an	69.377	73.882	104.060
plus de 1 an à 5 ans	33.826	19.932	28.072
plus de 5 ans	13.468	18.570	26.155
<b>TOTAL</b>	<b>698.998</b>	<b>696.535</b>	<b>981.035</b>

Annexe aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2009  
Informations particulières sur les postes du bilan

**NOTE 11 INSTRUMENTS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR LE RESULTAT**

	30.06.2009	01.01.2009	31.12.2008
en milliers de	EUR	EUR	USD
<b>Titres à revenu fixe</b>	<b>36.329</b>	<b>20.719</b>	<b>29.182</b>
des émetteurs publics et assimilés	34.628	18.125	25.528
d'autres émetteurs	1.701	2.594	3.654
<b>Titres à revenu variable</b>	<b>9.647</b>	<b>8.193</b>	<b>11.542</b>
cotés	9.364	7.909	11.142
non cotés	283	284	400
<b>Instrumentes financiers dérivés</b>	<b>4.472</b>	<b>8.277</b>	<b>11.658</b>
<b>TOTAL</b>	<b>50.448</b>	<b>37.189</b>	<b>52.382</b>

Tous les titres figurant sous cette rubrique sont destinés au *trading*

**NOTE 12 ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE**

	30.06.2009	01.01.2009	31.12.2008
en milliers de	EUR	EUR	USD
<b>Titres à revenu fixe</b>	<b>84.524</b>	<b>46.661</b>	<b>65.720</b>
des émetteurs publics et assimilés	67.766	39.088	55.053
d'autres émetteurs	16.758	7.573	10.667
<b>Titres à revenu variable</b>	<b>376</b>	<b>376</b>	<b>530</b>
non cotés	376	376	530
<b>TOTAL</b>	<b>84.900</b>	<b>47.037</b>	<b>66.250</b>

Annexe aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2009  
Informations particulières sur les postes du bilan

**NOTE 13 PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE**  
part détenue directement ou indirectement par le Groupe

en milliers de EUR	30.06.2009		01.01.2009	
	Fonds propres	Résultat	Fonds propres	Résultat
Anthilia Capital Partners SpA, Milan	1.582	(228)	1.895	(687)
Cortefranca SpA, Milan	1.064	(13)	1.096	(35)
Distillerie Pietrasanta Srl, Milan	4.450	278	897	3.725
Heptagon Investments Ltd., Tortola	505	16	484	24
Immobilière Namur Sablon S.A., Bruxelles	176	(8)	2.180	(1.822)
Lombarda & Associati Srl, Milan	93	2	92	1
Milano Luxury Company SpA, Milan	2.578	(212)	2.221	(88)
Trabaldo Togna SpA, Biella	3.520	(98)	3.684	(170)
	<b>13.968</b>	<b>(263)</b>	<b>12.549</b>	<b>948</b>
<b>Total des fonds propres (part du Groupe)</b>	<b>13.705</b>		<b>13.497</b>	

Aucune de ces sociétés n'est cotée en bourse. Aucun établissement de crédit n'est à dénombrer.

**NOTE 14 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

L'évolution des valeurs immobilisées est renseignée aux pages 55 à 57.

Certaines sociétés du Groupe réalisent des opérations de promotion immobilière. Ces immeubles acquis ou destinés dès le départ à être cédés ont été classés en Immeubles destinés à la vente. L'activité liée à ces immeubles a engendré un produit net de EUR 0,1 millions (30.06.2008: EUR 0,3 millions).

La valeur estimée au 30 juin 2009 des immeubles de placement est de EUR 25,5 millions (31.12.2008: USD 25,6 millions). L'impact net en compte de résultat de la gestion des immeubles de placement est un produit de EUR 1,1 millions (30.06.2008: EUR 0,7 millions).

Le montant des dotations aux amortissements relatifs aux immeubles de placement pour un montant de EUR 0,2 millions (30.06.2008: EUR 0,1 millions) est repris sous la rubrique Autres charges d'exploitation dans les compte des profits et pertes.

Les immobilisations incorporelles dénommées Fonds de commerce représentent la clientèle acquise en 2004, lors de la fusion absorption de la Banca Monte Paschi (Suisse) par PKB Privatbank AG.

Annexe aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2009  
Informations particulières sur les postes du bilan

Note 14 Immobilisations corporelles et incorporelles (suite)

mouvement dans la valeur d'acquisition	Valeur d'acquisition au 31.12.2008 USD	Valeur d'acquisition au 01.01.2009 EUR	Différence de change EUR	Acquisitions (sorties) de l'exercice EUR	Valeur d'acquisition au 30.06.2009 EUR
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>114.331</b>	<b>81.175</b>	<b>(564)</b>	<b>1.596</b>	<b>82.207</b>
Immobilisations d'exploitation	94.937	67.405	(457)	1.259	68.207
- Terrains et constructions	63.567	45.133	(56)	9	45.086
- Machines et outillage industriel	10.342	7.342	(156)	363	7.549
- Autres installations, outillage et mobilier	21.028	14.930	(245)	887	15.572
Immobilisations de placement	14.788	10.500	(105)	454	10.849
- Immobilisations en cours, acomptes versés	711	505	(1)	454	958
- Immeubles de placement	14.077	9.995	(104)	0	9.891
Immobilisations disponibles à la vente	4.606	3.270	(2)	(117)	3.151
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>14.832</b>	<b>10.531</b>	<b>(259)</b>	<b>(25)</b>	<b>10.247</b>
Concessions, brevets, licences	1.107	786		(25)	761
Fonds de commerce	13.725	9.745	(259)	0	9.486

Annexe aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2009  
Informations particulières sur les postes du bilan

Note 14 Immobilisations corporelles et incorporelles (suite)

mouvement dans la correction de valeur	Cumul des réductions de valeur au 31.12.2008 USD	Cumul des réductions de valeur au 01.01.2009 EUR	Différence de change EUR	Reprises (Dotation) de l'exercice EUR	Cumul des réductions de valeur au 30.06.2009 EUR
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>(32.438)</b>	<b>(23.032)</b>	<b>269</b>	<b>(1.292)</b>	<b>(24.055)</b>
Immobilisations d'exploitation	(27.287)	(19.375)	237	(1.072)	(20.210)
- Terrains et constructions	(9.664)	(6.862)	60	(424)	(7.226)
- Machines et outillage industriel	(7.792)	(5.532)	128	(439)	(5.843)
- Autres installations, outillage et mobilier	(9.831)	(6.981)	49	(209)	(7.141)
Immobilisations de placement	(5.151)	(3.657)	32	(220)	(3.845)
- Immobilisations en cours, acomptes versés	(339)	(241)	1	(69)	(309)
- Immeubles de placement	(4.812)	(3.416)	31	(151)	(3.536)
Immobilisations disponibles à la vente	0	0	0	0	0
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>(7.001)</b>	<b>(4.971)</b>	<b>122</b>	<b>(403)</b>	<b>(5.252)</b>
Concessions, brevets, licences	(827)	(587)		70	(517)
Fonds de commerce	(6.174)	(4.384)	122	(473)	(4.735)



Annexe aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2009  
Informations particulières sur les postes du bilan

Note 14 Immobilisations corporelles et incorporelles (suite)

valeurs nettes	Valeur d'acquisition au	Valeur d'acquisition au	Différence de change	Acquisitions (sorties) de l'exercice	Valeur d'acquisition au
	31.12.2008	01.01.2009			30.06.2009
	USD	EUR	EUR	EUR	EUR
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>81.893</b>	<b>58.143</b>	<b>(295)</b>	<b>304</b>	<b>58.152</b>
Immobilisations d'exploitation	67.650	48.030	(220)	187	47.997
- Terrains et constructions	53.903	38.271	4	(415)	37.860
- Machines et outillage industriel	2.550	1.810	(28)	(76)	1.706
- Autres installations, outillage et mobilier	11.197	7.949	(196)	678	8.431
Immobilisations de placement	9.637	6.843	(73)	234	7.004
- Immobilisations en cours, acomptes versés	372	264	0	385	649
- Immeubles de placement	9.265	6.579	(73)	(151)	6.355
Immobilisations disponibles à la vente	4.606	3.270	(2)	(117)	3.151
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>7.831</b>	<b>5.560</b>	<b>(137)</b>	<b>(428)</b>	<b>4.995</b>
Concessions, brevets, licences	280	199	0	45	244
Fonds de commerce	7.551	5.361	(137)	(473)	4.751

NOTE 15 AUTRES ACTIFS

	30.06.2009	01.01.2009	31.12.2008
en milliers de	EUR	EUR	USD
Crédits fiscaux	6.350	4.508	6.349
Autres crédits	1.247	3.275	4.613
Transactions en association	11.073	9.422	13.271
Autres	6.617	6.750	9.507
<b>TOTAL</b>	<b>25.287</b>	<b>23.955</b>	<b>33.740</b>

Les chiffres de la période précédente ont été adaptés à la classification actuelle.

Annexe aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2009  
Informations particulières sur les postes du bilan

**NOTE 16 ECARTS D'ACQUISITION**

Les valeurs mentionnées ci-dessous correspondent aux valeurs nettes au 31 décembre 2003, pour toutes les sociétés incluses dans le périmètre à cette date.

Contrairement aux normes luxembourgeoises les normes IFRS n'autorisent pas l'amortissement systématique des écarts d'acquisition.

	30.06.2009	01.01.2009	31.12.2008
en milliers de	EUR	EUR	USD
<b>Intégration globale</b>			
solde net au début de l'exercice	10.524	10.524	14.827
mouvements au cours de l'exercice	51	0	0
<b>Solde net à la fin de l'exercice</b>	<b>10.575</b>	<b>10.524</b>	<b>14.827</b>
<b>Mise en équivalence</b>			
solde net au début de l'exercice	159	159	220
mouvements au cours de l'exercice	0	0	0
<b>Solde net à la fin de l'exercice</b>	<b>159</b>	<b>159</b>	<b>220</b>
<b>Valeur nette totale du goodwill à la fin de l'exercice</b>	<b>10.734</b>	<b>10.683</b>	<b>15.047</b>

Aucune dépréciation ne s'est avérée nécessaire sur les écarts existants ou créés.

**NOTE 17 DETTES ENVERS DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT**

Le groupe et ses filiales n'ont pas enregistré de défauts de contractuels ou d'une quelconque autre nature liés à leurs engagements financiers.

	30.06.2009	01.01.2009	31.12.2008
en milliers de	EUR	EUR	USD
<b>à vue</b>	<b>22.562</b>	<b>28.335</b>	<b>39.908</b>
<b>à terme</b>	<b>10.961</b>	<b>25.158</b>	<b>35.431</b>
jusqu'à 3 mois	267	14.205	20.005
plus de 3 mois à 1 an	91	303	426
plus de 5 ans	10.603	10.650	15.000
<b>TOTAL</b>	<b>33.523</b>	<b>53.493</b>	<b>75.339</b>

Annexe aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2009  
Informations particulières sur les postes du bilan

**NOTE 18 DETTES ENVERS LA CLIENTELE**

	30.06.2009	01.01.2009	31.12.2008
en milliers de	EUR	EUR	USD
<b>Dépôts d'épargne</b>	<b>2.162</b>	<b>3.580</b>	<b>5.043</b>
jusqu'à 3 mois	2.162	3.580	5.043
<b>Autres dettes</b>	<b>1.287.616</b>	<b>1.137.655</b>	<b>1.602.330</b>
<b>à vue</b>	<b>419.380</b>	<b>365.924</b>	<b>515.386</b>
<b>à terme</b>	<b>868.236</b>	<b>771.731</b>	<b>1.086.944</b>
jusqu'à 3 mois	834.778	741.383	1.044.201
plus de 3 mois à 1 an	8.535	6.606	9.304
plus de 1 an à 5 ans	8.298	7.110	10.014
plus de 5 ans	16.625	16.632	23.425
<b>TOTAL</b>	<b>1.289.778</b>	<b>1.141.235</b>	<b>1.607.373</b>

**NOTE 19 DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE**

	30.06.2009	01.01.2009	31.12.2008
en milliers de	EUR	EUR	USD
<b>Emprunts obligataires</b>	<b>24.776</b>	<b>25.300</b>	<b>35.635</b>
jusqu'à 3 mois	8.830	8.898	12.533
plus de 3 mois à 1 an	15.913	16.369	23.055
plus de 1 an à 5 ans	33	33	47
<b>TOTAL</b>	<b>24.776</b>	<b>25.300</b>	<b>35.635</b>

Cassa Lombarda Spa a émis en 2008 un emprunt obligataire en trois tranches, qui a été entièrement et immédiatement souscrit par la clientèle, pour un montant global de EUR 25,1 millions, inscrit au bilan à EUR 25,3 millions, taux variable annuel 5%, coupon semestriel, échéance dernière tranche octobre 2010.

Annexe aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2009  
Informations particulières sur les postes du bilan

**NOTE 20 AUTRES PASSIFS**

	30.06.2009	01.01.2009	31.12.2008
en milliers de	EUR	EUR	USD
Dettes fiscales	5.125	7.127	10.038
Autres dettes	5.116	5.586	7.868
Transactions en cours	8.519	10.162	14.312
Autres	5.281	3.437	4.842
<b>TOTAL</b>	<b>24.041</b>	<b>26.312</b>	<b>37.060</b>

Les chiffres de la période précédente ont été adaptés à la classification actuelle.

**NOTE 21 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

	30.06.2009	01.01.2009	31.12.2008
en milliers de	EUR	EUR	USD
<b>Provisions pour pensions et obligations similaires</b>	<b>7.744</b>	<b>7.945</b>	<b>11.191</b>
régime à cotisations définies	1.802	1.802	2.538
régime à prestations définies	5.942	6.143	8.653
<b>Provisions pour impôts</b>	<b>9.648</b>	<b>11.263</b>	<b>15.864</b>
pour impôts courants	916	2.040	2.873
pour impôts différés	8.732	9.223	12.991
<b>Provisions pour autres risques et charges</b>	<b>13.138</b>	<b>14.693</b>	<b>20.694</b>
<b>TOTAL</b>	<b>30.530</b>	<b>33.901</b>	<b>47.749</b>

D'autres informations sur les impôts de l'exercice sont données à la Note 30.

Annexe aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2009  
Informations particulières sur les postes du bilan

**NOTE 22 VARIATION DE LA RESERVE DE REEVALUATION SUR INSTRUMENTS  
FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE**

	30.06.2009	01.01.2009	31.12.2008
en milliers de	EUR	EUR	USD
Réserve au début de l'exercice	(3.672)	38	54
Différence de change	88	(7)	(9)
Gains (pertes) nets non réalisés	997	(4.506)	(6.347)
Pertes réalisées	(82)	(223)	(314)
Impôts différés	(180)	1.026	1.445
<b>Réserve en fin d'exercice</b>	<b>(2.849)</b>	<b>(3.672)</b>	<b>(5.171)</b>

## Annexe aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2009

<b>INFORMATIONS PARTICULIERES SUR LES POSTES DU COMPTE DE PROFITS ET PERTES</b>
---

**NOTE 23 INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS**

	30.06.2009	30.06.2008	30.06.2008
en milliers de	EUR	EUR	USD
Créances envers la clientèle	11.704	18.566	26.149
Créances envers les établissements de crédit	3.086	10.941	15.410
Portefeuille de transactions	690	1.904	2.682
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	430	238	335
<b>TOTAL</b>	<b>15.910</b>	<b>31.649</b>	<b>44.576</b>

**NOTE 24 INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉS**

	30.06.2009	30.06.2008	30.06.2008
en milliers de	EUR	EUR	USD
Dettes envers la clientèle	(3.237)	(9.479)	(13.350)
Dettes envers les établissements de crédit	(1.524)	(5.560)	(7.831)
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	(367)	(17)	(25)
<b>TOTAL</b>	<b>(5.128)</b>	<b>(15.056)</b>	<b>(21.206)</b>

Annexe aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2009  
Informations particulières sur les postes du compte de profits et pertes

**NOTE 25 GAINS (PERTES) NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ  
PAR LE RÉSULTAT**

	30.06.2009	30.06.2008	30.06.2008
en milliers de	EUR	EUR	USD
Titres à revenu fixe	1.996	(256)	(360)
Titres à revenu variable hors dividendes	(14.825)	(27.707)	(39.024)
Dividendes	19.738	24.703	34.793
Réévaluation (Réductions de valeurs) du portefeuille	(1.346)	(98)	(138)
Change et autres	(23)	4.466	6.290
<b>TOTAL</b>	<b>5.540</b>	<b>1.108</b>	<b>1.561</b>

Tous les titres figurant sous cette rubrique sont destinés au *trading*.

**NOTE 26 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION**

	30.06.2009	30.06.2008	30.06.2008
en milliers de	EUR	EUR	USD
Produits sur immobilisations de placement	1.407	1.205	1.697
Produits sur immobilisations détenus pour la vente	65	225	317
Autres produits de l'actif circulant	1.708	0	0
Reprises de provisions	71	0	0
Autres produits (1)	10.196	5.446	7.670
<b>TOTAL</b>	<b>13.447</b>	<b>6.876</b>	<b>9.684</b>

(1) au 30 juin 2009, suite à la conversion de la monnaie d'expression du capital social, COFI a enregistré un profit de change de EUR 2,3 millions et COPARFIN de EUR 6,5 millions, soit un total de EUR 8,8 millions.

Annexe aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2009  
Informations particulières sur les postes du compte de profits et pertes

**NOTE 27 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION**

	30.06.2009	30.06.2008	30.06.2008
en milliers de	EUR	EUR	USD
Charges sur immobilisations de placement	(331)	(543)	(765)
Autres charges de l'actif circulant	(253)	0	0
Autres Charges	(446)	(2.921)	(4.114)
<b>TOTAL</b>	<b>(1.030)</b>	<b>(3.464)</b>	<b>(4.879)</b>

**NOTE 28 CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION**

	30.06.2009	30.06.2008	30.06.2008
en milliers de	EUR	EUR	USD
<b>Frais de personnel</b>	<b>(22.615)</b>	<b>(22.334)</b>	<b>(31.456)</b>
salaires et traitements	(17.399)	(17.360)	(24.451)
charges sociales	(5.216)	(4.974)	(7.005)
<b>Frais administratifs et autres</b>	<b>(9.372)</b>	<b>(9.412)</b>	<b>(13.257)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>(31.987)</b>	<b>(31.746)</b>	<b>(44.713)</b>

**NOTE 29 COÛT DU RISQUE**

	30.06.2009	30.06.2008	30.06.2008
en milliers de	EUR	EUR	USD
Augmentation des provisions	(1.252)	0	0
Reprises de provisions	0	258	363
Autres	12	(6)	(8)
<b>TOTAL</b>	<b>(1.240)</b>	<b>252</b>	<b>355</b>



Annexe aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2009  
Informations particulières sur les postes du compte de profits et pertes

29.1 Coût du risque, par nature d'actifs

	30.06.2009	30.06.2008	30.06.2008
en milliers de	EUR	EUR	USD
Prêts et créances envers la clientèle	(1.252)	256	361
Autres	12	(4)	(6)
<b>TOTAL</b>	<b>(1.240)</b>	<b>252</b>	<b>355</b>

**NOTE 30 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES**

	30.06.2009	30.06.2008	30.06.2008
en milliers de	EUR	EUR	USD
Impôts courants	(2.359)	(2.993)	(4.216)
Impôts différés	564	(185)	(260)
<b>TOTAL</b>	<b>(1.795)</b>	<b>(3.178)</b>	<b>(4.476)</b>

## Annexe aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2009

<b>AUTRES INFORMATIONS</b>
----------------------------

**NOTE 31 POSTES HORS BILAN**

en milliers de	30.06.2009 EUR	30.06.2008 EUR	30.06.2008 USD
<b>Engagements de financements donnés</b>	<b>229.521</b>	<b>283.446</b>	<b>399.220</b>
Aux établissements de crédit	117.073	145.563	205.018
A la clientèle	112.448	137.883	194.202
ouverture de crédits confirmés	6.178	3.775	5.317
opérations de change à terme	58.242	83.909	118.181
autres transactions	4.028	4.158	5.857
autres	44.000	46.041	64.847
<b>Engagements de financements reçus</b>	<b>168.830</b>	<b>230.528</b>	<b>324.688</b>
Des établissements de crédit	107.251	144.033	202.864
De la clientèle	61.579	86.495	121.824
<b>Instruments financiers donnés en garantie</b>	<b>20.212</b>	<b>34.410</b>	<b>48.466</b>
Créances sur la clientèle	9.804	21.377	30.109
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	10.408	13.033	18.357
<b>Instruments financiers reçus en garantie</b>	<b>511.997</b>		
<b>Engagements de garantie donnés</b>	<b>39.406</b>	<b>42.659</b>	<b>60.082</b>
D'ordre des établissements de crédit	791	14.113	19.876
D'ordre de la clientèle	38.615	28.546	40.206
cautions administratives et fiscales	38.615	28.545	40.204
autres garanties	0	1	2
<b>Engagements de garantie reçus</b>	<b>38.051</b>		
<b>Opérations fiduciaires</b>	<b>998.744</b>	<b>1.033.896</b>	<b>1.456.192</b>

Annexe aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2009  
Autres informations

**NOTE 32 INFLUENCE DES VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE**

La Note 4 reprend les informations relatives au périmètre de consolidation. Au 30 juin 2009, la contribution des sociétés nouvellement consolidées par intégration globale, ou dont la participation a changé, n'a pas eu de variations significatives.

**GESTION DU RISQUE**

**NOTE 33 ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS**

33.1 Actifs financiers, *la juste valeur*

	30.06.2009	01.01.2009	31.12.2008
en milliers de	EUR	EUR	USD
Créances sur établissements de crédit	733.119	644.133	907.229
Créances sur la clientèle	698.998	696.642	981.186
Instruments financiers disponibles à la vente	41.889	47.424	66.794
Instruments financiers en valeur de marché par le résultat	50.448	37.191	52.382
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	84.900	45.981	64.762
<b>TOTAL</b>	<b>1.609.354</b>	<b>1.471.371</b>	<b>2.072.353</b>

33.2 Actifs financiers, *coût historique*

	30.06.2009	01.01.2009	31.12.2008
en milliers de	EUR	EUR	USD
Créances sur établissements de crédit	733.119	644.133	907.230
Créances sur la clientèle	708.573	704.244	991.893
Instruments financiers disponibles à la vente	45.405	52.776	74.332
Instruments financiers en valeur de marché par le résultat	48.309	29.362	41.355
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	84.029	45.957	64.728
<b>TOTAL</b>	<b>1.619.435</b>	<b>1.476.472</b>	<b>2.079.538</b>

Annexe aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2009  
Autres informations

33.3 Passifs financiers, *la juste valeur*

	30.06.2009	01.01.2009	31.12.2008
en milliers de	EUR	EUR	USD
Dettes envers des établissements de crédit	255.318	53.490	75.338
Dettes envers la clientèle	1.067.988	1.141.164	1.607.273
Instruments financiers dérivés	4.466	8.632	12.158
Dettes représentées par un titre	24.776	25.301	35.635
<b>TOTAL</b>	<b>1.352.548</b>	<b>1.228.587</b>	<b>1.730.404</b>

36.4 Passifs financiers, *coût historique*

	30.06.2009	01.01.2009	31.12.2008
en milliers de	EUR	EUR	USD
Dettes envers des établissements de crédit	255.318	53.490	75.338
Dettes envers la clientèle	1.067.988	1.141.164	1.607.273
Instruments financiers dérivés	667	441	621
Dettes représentées par un titre	24.776	25.301	35.635
<b>TOTAL</b>	<b>1.348.749</b>	<b>1.220.396</b>	<b>1.718.867</b>

**NOTE 34 ACTIFS FINANCIERS, DETAIL PAR DEVISE**

34.1 Actifs financiers en USD

	30.06.2009	01.01.2009	31.12.2008
en milliers de	EUR	EUR	USD
Créances sur établissements de crédit	236.259	174.972	246.439
Créances sur la clientèle	29.218	31.506	44.374
Instruments financiers disponibles à la vente	8.335	8.417	11.855
Instruments financiers en valeur de marché par le résultat	3.724	1.358	1.912
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	214	2.018	2.842
<b>TOTAL</b>	<b>277.750</b>	<b>218.271</b>	<b>307.422</b>

Annexe aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2009  
Autres informations

34.2 Actifs financiers en EUR

	30.06.2009	01.01.2009	31.12.2008
en milliers de	EUR	EUR	USD
Créances sur établissements de crédit	348.272	336.477	473.911
Créances sur la clientèle	607.848	579.405	816.063
Instruments financiers disponibles à la vente	29.692	32.899	46.337
Instruments financiers en valeur de marché par le résultat	41.887	27.611	38.889
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	59.938	27.758	39.096
<b>TOTAL</b>	<b>1.087.637</b>	<b>1.004.150</b>	<b>1.414.296</b>

34.3 Actifs financiers en CHF

	30.06.2009	01.01.2009	31.12.2008
en milliers de	EUR	EUR	USD
Créances sur établissements de crédit	105.427	108.127	152.291
Créances sur la clientèle	50.282	72.497	102.108
Instruments financiers disponibles à la vente	3.528	6.107	8.602
Instruments financiers en valeur de marché par le résultat	4.835	8.221	11.579
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	24.747	17.262	24.312
<b>TOTAL</b>	<b>188.819</b>	<b>212.214</b>	<b>298.892</b>

34.4 Actifs financiers en AUTRES devises

	30.06.2009	01.01.2009	31.12.2008
en milliers de	EUR	EUR	USD
Créances sur établissements de crédit	43.161	24.592	34.636
Créances sur la clientèle	11.650	13.128	18.490
Instruments financiers disponibles à la vente	334	0	0
Instruments financiers en valeur de marché par le résultat	2	1	2
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	1	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>55.148</b>	<b>37.721</b>	<b>53.128</b>

Annexe aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2009  
Autres informations

**NOTE 35 PASSIFS FINANCIERS, DETAIL PAR DEVISE**

35.1 Passifs financiers en USD

	30.06.2009	01.01.2009	31.12.2008
en milliers de	EUR	EUR	USD
Dettes envers des établissements de crédit	12.679	12.925	18.204
Dettes envers la clientèle	180.514	186.938	263.293
Instruments financiers dérivés	0	6	9
<b>TOTAL</b>	<b>193.193</b>	<b>199.869</b>	<b>281.506</b>

35.2 Passifs financiers en EUR

	30.06.2009	01.01.2009	31.12.2008
en milliers de	EUR	EUR	USD
Dettes envers des établissements de crédit	13.721	27.084	38.147
Dettes envers la clientèle	764.219	850.741	1.198.227
Instruments financiers dérivés	667	557	784
Dettes représentées par un titre	24.743	25.267	35.588
<b>TOTAL</b>	<b>803.350</b>	<b>903.649</b>	<b>1.272.746</b>

35.3 Passifs financiers en CHF

	30.06.2009	01.01.2009	31.12.2008
en milliers de	EUR	EUR	USD
Dettes envers des établissements de crédit	3.960	2.758	3.883
Dettes envers la clientèle	306.567	79.228	111.590
Instruments financiers dérivés	3.799	8.069	11.365
Dettes représentées par un titre	0	33	47
<b>TOTAL</b>	<b>314.326</b>	<b>90.088</b>	<b>126.885</b>

Annexe aux comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2009  
Autres informations

35.4 Passifs financiers en AUTRES devises

	30.06.2009	01.01.2009	31.12.2008
en milliers de	EUR	EUR	USD
Dettes envers des établissements de crédit	3.163	10.274	15.105
Dettes envers la clientèle	38.478	24.327	34.263
<b>TOTAL</b>	<b>41.641</b>	<b>34.601</b>	<b>49.368</b>





**COFI**  
**société anonyme**

**CASSA LOMBARDA S.P.A.**

Via Manzoni 12/14 • I-20121 Milano  
Tél. +39 - 02 77 99 1 • Fax +39 - 02 760 14 372  
www.cassalombarda.it • e-mail: info@cassalombarda.it

**COPARFIN S.A.**

*Siège social*  
180, rue des Aubépines • L-1145 Luxembourg  
R.C.: Luxembourg B 47480

*Siège administratif*  
10A, rue Henri M. Schnadt • L-2530 Luxembourg  
Tél. +352 - 29 92 30 • Fax +352 - 29 92 31  
e-mail: info@cofi.lu

**DORFINA S.A.**

Via S. Balestra 16 • CH-6900 Lugano  
Tél. +41 (0)91 923 54 66 • Fax +41 (0)91 923 71 15  
e-mail: dorfina@sunrise.ch

**PKB PRIVATBANK AG**

*Siège social – Direction générale*  
Via S. Balestra 1 • CH-6900 Lugano  
Tél. +41 (0)91 913 35 35 • Fax +41 (0)91 923 35 22  
www.pkb.ch

*Succursale*  
Viale Stazione 4 • CH-6500 Bellinzona  
Tél. +41 (0)91 874 33 33 • Fax +41 (0)91 874 33 44

*Succursale*  
12, Rue Charles-Galland • CH-1206 Genève  
Tél. +41 (0)22 346 91 55 • Fax +41 (0)22 346 42 56

*Succursale*  
Tödistrasse 47 • CH-8002 Zürich  
Tél. +41 (0)44 204 34 34 • Fax +41 (0)44 204 34 35

**PKB PRIVATBANK LTD.**

10, Redcliffe Quay • St. John's • Antigua (West Indies)  
Tél. +1-268 - 462 91 62 • Fax +1-268 - 462 93 25

**QUINTIA S.P.A.**

Via Carlo Porta 1 • I-20121 Milano  
Tél. +39 - 02 290 10 420 • Fax +39 - 02 290 10 407  
e-mail: info@quintia.it • quintia@quintia.it

COFI  
société anonyme

*Siège social*  
180, rue des Aubépines • L-1145 Luxembourg  
R.C.S.: Luxembourg B 9539

*Siège administratif*  
10A, rue Henri M. Schnadt • L-2530 Luxembourg  
Tél. +352 - 29 92 30 • Fax +352 - 29 92 31  
[www.cofi.lu](http://www.cofi.lu) • [info@cofi.lu](mailto:info@cofi.lu)